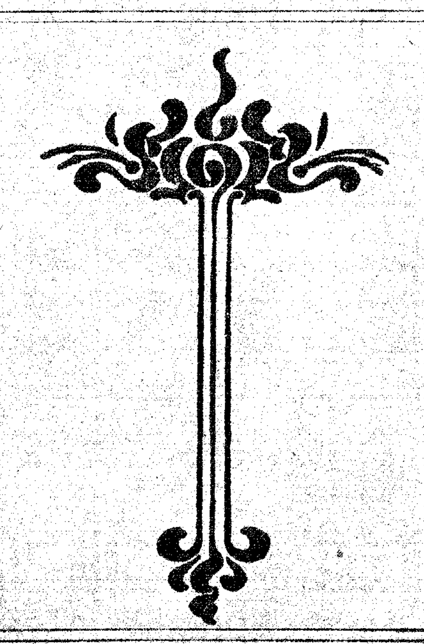
LE FLEAU MAÇONNIQUE

Par l'abbé J.-ANTOINE HUOT



Dussault & Proulx, Imprimeurs  Québec

Le

Fléau Maçonnique

PAR

L'abbé J.-Ant. HUOT



QUÉBEC

Typ. Dussault & Proulx

1906

IMPRIMATUR

† L.-N., Archevêque de Québec.

Québec, décembre 1905.

Le Fléau Maçonnique

CHAPITRE I

L'ORIGINE DE LA FRANC–MAÇONNERIE

Les francs-maçons sont sortis des débris de l'Ordre du Temple. Le premier document authentique des loges maçonniques que nous possédons, la *charte de Cologne*, publiée en 1535, nous donne la preuve que telle était l'opinion commune à l'époque de sa publication.

" Nous, maîtres élus membres de la société vénérable consacrée à Jean ou de l'ordre des francs-maç∴.... etc.

" Considérant que, dans ces temps malheureux, où la discorde et les dissensions des citoyens portent partout le trouble et

les calamités [1], on impute à notre société et à nous tous FF.·. admis dans l'ord.·. de Jean ou des francs-maç.·. des principes, des opinions et des machinations tant secrètes que publiques ; qu'on accuse en outre les membres de l'ordre (afin d'attirer sur nous le mépris des prof.·. et de nous vouer d'une manière plus sûre à l'exécration publique, et parce que nous sommes tous liés par un acte et des mystères inviolables religieusement gardés et observés par nous tous) d'être coupables de vouloir rétablir l'ordre des templiers ; qu'on nous désigne publiquement comme tels, et que par suite, comme si nous étions affiliés à cet ordre, nous serions unis et conjurés pour récupérer les biens et les domaines qui lui ont appartenu et pour venger la mort du dernier gr.·. maît.·. sur les descendants des princes et des rois qui furent coupables de ce fait et qui causè-

(1) C'était au commencement du luthéranisme.— Deschamps. N. B.— Nous citerons désormais toujours ainsi *Les Sociétés Secrètes, et la Société*. de Deschamps.

rent l'extinction du dit ordre; qu'à cet effet nous chercherions à introduire le schisme dans l'Eglise, des troubles et des séditions dans les empires et dans les dominations temporelles; que la haine et l'envie nous animeraient contre le pontife suprême, l'empereur et tous les souverains; que n'obéissant à aucune puissance du monde et soumis seulement aux supérieurs élus dans notre association répandue sur la terre entière, nous exécuterions leurs commissions occultes et leurs ordres clandestins par un commerce de lettres secrètes et par leurs mandataires chargés de missions expresses; qu'enfin nous ne donnerions accès à nos mystères qu'à ceux qui, examinés et éprouvés par des tourments corporels, se seraient liés et consacrés à nos assemblées par un serment horrible et détestable... (1) "

---

(1) L'original de la *charte de Cologne* se trouve dans les archives de la mère-loge d'Amsderdam. Le lecteur trouvera la charte publiée *in extenso* dans "*Les Sociétés Secrètes, et la Société*" par N. Deschamps. Edit. Claudio Jeannet — 3 vols. Oudin. Paris 1882. Tome I, p. 318 — et dans *Le problème de l'heure pré-*

Les maîtres-maçons (1), délégués au Convent de Cologne de 1535 par les loges de toutes les grandes villes de l'Europe (le document en fait foi), s'efforçent ensuite d'établir dans les 13 articles de la fameuse charte l'origine en même temps que le régime et l'esprit de leur société ; ils y font une déclaration contre l'origine templière de l'ordre maçonnique.

L'intérêt majeur qu'avait la société à écarter cette origine pour se défendre contre les légitimes suspicions des pouvoirs publics d'alors ne fait que donner plus de force aux arguments de ceux qui la rattachent aux Templiers.

C'est une question d'histoire : la tradition doit jouer dans sa solution le rôle principal.

La tradition nous apprend qu'en plein seizième siècle les francs-maçons se virent

---

sente, par Mgr Delassus, Tome I, p. 345 — Le premier de ces deux ouvrages est une véritable *Somme Antimaçonnique*— Nous y avons puisé à satiété.

(1) Parmi les 19 signataires de la Charte de Cologne on relève les noms de Melanchton et de Coligny.

contraints de publier un manifeste pour tâcher de détruire, si possible, l'opinion commune qui les regardait à cette époque comme les vrais continuateurs des Templiers.

Le fait est incontestable. C'est le point capital.

Dès ce moment le mot d'ordre est donné à tous les maçons : il faut dérouter les personnes hostiles à la société !

Les *Vénérables* rédacteurs de la charte donnent l'exemple : on y lit à l'article A : "qu'il nous est démontré, par différents monuments d'une antiquité bien constatée, que l'origine de notre association remonte jusqu'aux premiers temps, où, fuyant les disputes des différentes sectes du Christianisme, quelques adeptes imbus... des secrets de la philosophie morale, se séparèrent de la multitude..."

Et voilà la plupart des écrivains maçons qui s'évertuent à faire remonter l'origine de leur secte aux temples de Memphis, aux mystères d'Eleusis, au culte de la bonne déesse chez les Romains, à la cons-

truction enfin du temple de Salomon. Les extravagances les plus singulières sont données comme des faits certains par ces historiens, et, chacun renchérissant à plaisir sur celui qui l'avait précédé, ils en arrivent finalement... à la Tour de Babel.

"Au point de vue historique, il est certain qu'aucune organisation, qu'aucune secte formant corps ne s'est perpétuée depuis les temps anciens jusqu'à l'époque moderne. Tout ce fatras de fausse érudition n'est qu'une amorce pour les libertins et les sots (1)."

Il est impossible de nier qu'il est peu de condamnés de l'Eglise qui aient eu autant et de si ardents apologistes parmi les francs-maçons que les célèbres Templiers.

"Nous chercherons, a dit Condorcet, si l'on ne doit pas mettre au nombre des sociétés secrètes cet ordre célèbre contre lequel les papes et les rois conspirèrent avec tant de barbarie." (2)

---

(1) Deschamps, I, 252.

(2) *Esquisse d'un tableau historique de l'esprit humain*, 7èm. époque, Edition de Paris, 1882, p. 134.

"Si tant de témoins ont déposé contre les Templiers, il y eut aussi beaucoup de témoignages étrangers en faveur de l'ordre," a dit Voltaire (1).

A mesure que l'on avance dans les temps modernes, la Maçonnerie devient plus forte et plus hardie. Les écrivains de l'ordre, sûrs désormais de son influence sur la société, ne s'amusent plus à la thèse de convention des *Mystères d'Eleusis ;* plusieurs maçons, et non des moins intelligents, ont déjà ridiculisé ces théories de l'origine presqu'antédiluvienne de leur secte. Le temps est venu de parler clair et net.

"Les Templiers ont disparu dans l'ordre civil, dit Willaume dans son Manuel ou *Tuileur* maçonnique, mais ils ont laissé des successeurs dans la Franc-maçonnerie, et leurs institutions leur ont survécu. Telle nous paraît être l'histoire et la marche de la Franc-maçonnerie (2)."

"Ragon, dans son *Cours d'initiation*

---

(1) Manuel ou *Tuileur*, p. 10 et 11.

(2) Cité par l'Encyclopidie Larousse au mot *Templiers*.

aux grades maçonniques, fait aussi remonter la Franc-maçonnerie aux Templiers; il les représente comme ayant recueilli en Orient la doctrine ancienne des gnostiques et des manichéens [1]."

"J'ose donc affirmer, disait le F.·. de Bauville, ex-officier du Grand-Orient de France, dans un discours qu'il prononça le 8 avril 1839 dans la loge des chevaliers de la Croix, que l'ordre maçonnique fut établi dans le XIVe siècle par des membres de l'ordre du Temple, de l'obédience du grand prieuré d'Écosse, et que cette belle institution rayonna de ce point et se propagea facilement dans les contrées européennes, alors couvertes de nos prédécesseurs proscrits."

C'est le *Globe* [2] qui publie ce discours où le F.·. Bauville "a parfaitement tracé l'origine de l'association maçonnique," dit le rédacteur.

Déjà au XVIIIe siècle, les membres de la

---

(1) Deschamps, I, p. 301.

(2) Le *Globe*, journal des initiations maçonniques. Paris. année 1839.

loge maçonnique du Collège de Clermont n'avaient pas craint d'affirmer publiquement qu'ils voulaient continuer l'ancien Ordre des Templiers et s'étaient affilié des personnages très distingués de la cour et de la noblesse partageant les idées déistes de cette époque (1).

Dans l'acte d'accusation sur lequel roule l'interrogatoire des Templiers, on lit que dans les aveux faits par 72 templiers des plus notables devant la commission pontificale de Paris, les papes et les cardinaux eux mêmes, il a été déclaré (3e) "que c'était la coutume de se réunir le vendredi-saint ou un autre jour de la semaine sainte pour fouler ainsi aux pieds la croix, faire sur elle des outrages plus odieux encore, et en faire faire par les autres (2)."

Révoltante tradition, qui malheureusement est restée chère aux francs-maçons! On sait que " l'une des épreuves de la

---

(1) Encycl. Larousse — *Templiers.*

(2) *Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du Ministre de l'Instruction publique* — première série — V. Deschamps, I, 306.

Franc-maçonnerie, avant la Révolution, consistait à faire opérer au dignitaire maçonnique l'exécution en effigie d'un roi de France sur un mannequin représentant Philippe le Bel, le prince même qui avait détruit l'ordre des Templiers (1). "

L'acte suprême de la Révolution ne devait-il pas être l'exécution du Roi (2)?

"Haine au roi! Haine au Pape!" telle est la devise léguée en héritage aux francs-maçons par leurs prédécesseurs.

Serait-ce sans dessein qu'au 10 août l'infortuné Louis XVI fut emprisonné au Temple (3) ?

Il nous paraît moins important "d'insister sur les points secondaires de ressemblance entre les templiers et les francs-maçons, sur leurs mots communs de *grand-maître*, de *temple*, de *chevalier*, sur la loi du secret et le serment de le garder sous

---

(1) Maurice Talmeyr — *La Franc-maçonnerie et la Révolution* — Paris. Perrin & Cie. 1904.

(2) V. le même

(3) La tour du Temple fut bâtie en 1222 par Frère Hubert, trésorier des Templiers. Elle servait de résidence au grand-maître de l'Ordre.

peine de mort, sur les précautions identiques pour assurer ce secret contre les profanes : assemblées de nuit, sentinelles placées, d'où, chez les maçons, *le temple est couvert* ou *il pleut*, selon que la loge est gardée ou ne l'est pas (1)."

La plupart des écrivains modernes sont unanimes à reconnaître que la Franc-maçonnerie a pour origine l'ordre du Temple. L'opinion d'Edouard Drumont est formelle : " L'origine de la maçonnerie remonte incontestablement aux Templiers, et, quand ils ont revendiqué cette origine, les Francs-Maçons ont eu raison sur ce point (2)."

" Nous pouvons donc conclure avec le grand historien Frédéric de Schlegel (3) : Pour ce qui concerne l'origine ou la source d'où l'influence ésotérique de la Maçonnerie s'est répandue en Europe, quelque motif ou quelque intérêt qu'on ait à le nier ou à le constater, il résulte à peu près évi-

(1) Deschamps, I, 307.

(2) *La Libre Parole* — No du 14 décembre 1904.

(3) Deschamps, I, 311.

demment du seul examen des faits, que l'ordre des Templiers a été le pont sur lequel tout cet ensemble de mystères a passé en Occident, du moins quant à la forme, qui continue aujourd'hui d'être la même qu'alors (1)."

C'est en Ecosse, au XIVe siècle, après la suppression de l'ordre du Temple qui eut lieu en 1312, que commença à se former le noyau maçonnique (2).

Dès l'année 1155, les loges des ouvriers maçons d'Ecosse et d'Angleterre "furent placées sous le patronage de l'ordre du Temple (3)."

Ce fait n'a rien d'étonnant pour celui qui connaît bien l'histoire de l'Ordre. A l'apogée de leur puissance, les Templiers étaient "les tuteurs financiers de la Chrétienté", suivant le mot de M. Langlois

(1) Schlegel — *Philosophie de l'histoire*, trad. franc. 18e leçon, p. 362, 363, 365.

(2) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que l'ordre des Templiers existe encore en Angleterre. Le Prince de Galles en aurait été nommé grand-maître en 1873. — V. Encycl. Larousse — *Templiers*.

(3) D'après les auteurs maçonniques, Thory, Mossdorf et Klotz — V. Deschamps. I, 316.

dans la *Revue des Deux-Mondes* du 18 janvier 1891 : c'est dire qu'ils constituaient alors la Haute-Banque de l'Europe. "Ils avaient étendu peu à peu le champ de leur activité financière et dirigeaient, pour le compte des rois et des princes, les opérations de trésorerie les plus compliquées (1)." "Afin d'alimenter l'industrie flamande dont ils étaient commenditaires et argentiers, dit Mme Bessonet-Faure, qui a signé du pseudonyme de Francis André le premier ouvrage qu'elle ait publié sur Jeanne d'Arc, ils créèrent le commerce des laines. Par suite de ce trafic, des entrepôts furent établis sur la frontière du pays de Galles et sur celle de l'Ecosse.

Là des ouvriers spéciaux, flamands pour la plupart, préparaient—pour l'exportation—des laines achetées à vil prix aux propriétaires des troupeaux (2)."

Ce qu'ils faisaient pour l'industrie des

---

(1) *La Libre-Parole*—num. cité.

(2) *La Libre Parole*—num. cité.

laines, leur puissance financière leur rendait facile la tâche de le faire pour toutes les autres industries et métiers importants. L'affirmation des auteurs maçonniques que les Templiers tenaient dans leurs mains au XIIe siècle les corporations de maçons d'Ecosse et d'Angleterre—nous paraît donc conforme à la vérité historique.

" Ces corporations avaient une existence fort ancienne. Dérivées des anciens *guildes germaniques*, elles n'étaient pas seulement des associations professionnelles, mais encore des unions de défense mutuelle liées par un serment, *conjuratio*. Elles différaient en outre des corps de métiers en ce qu'elles n'étaient pas bornées à une ville, mais s'étendaient à tout un pays [1]. Quoiqu'elles ne reçussent que des maîtres et des ouvriers appartenant à l'art de bâtir, cependant, comme les autres guildes, elles admettaient dans leur sein, à titre de protecteurs, des seigneurs et des dignitai-

---

(1) *Histoire des classes ouvrières en France jusqu'à la Révolution*, Levasseur, tome I, p. 101 et suiv.

res ecclésiastiques. Selon une tradition constante des loges d'Ecosse et d'Angleterre, ces corporations de maçons offrirent un abri aux Templiers fugitifs. Findel lui-même, qui, poussé par son antipathie contre le système des hauts grades, veut absolument nier toute filiation entre l'ordre du Temple et la Franc-maçonnerie, est forcé de reconnaître cette tradition (1)."

" Déjà on voit, dit Clavet, en 1155, les loges de francs-maçons (2) anglais administrées par l'ordre du Temple, qui en conserva la direction jusqu'en l'année 1299, c'est-à-dire jusqu'au commencement à peu près dee procédures contre lui, et, malgré les précautions prises, dès le siècle suivant on vit les deux puissances, ecclésiastique et civile, s'unir pour sévir contre les maçons ainsi transformés, et leur interdire leurs réunions chapitrales, sous peine de prison et d'amende (3)."

---

(1) Deschamps, I, 315.

(2) Alors des ouvriers libres de redevances.

(3) *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie.*— p. 90-92.

La doctrine du Temple a été conservée par ces différents groupes, et l'on y garde fidèlement, entre autres, "la tradition d'une grande vengeance à exercer contre l'Eglise et la monarchie très chrétienne (1)."

"L'on s'explique très bien que les successeurs des Templiers aient peu à peu introduit leurs doctrines secrètes dans ces corporations," dont ils étaient déjà maîtres un siècle et demi avant la suppression de leur ordre, et "s'en soient servi comme d'un ordre extérieur (2)" pour exécuter leurs projets de revanche contre l'autel et le trône.

Après celà, l'explication que nous donne le F.·. Brimont, Grand Inspecteur et Inquisiteur Commandeur, député aux différents couvents de la Franc-maçonnerie, de l'origine du mot *franc-maçon*, nous paraîtra plus intéressante.

Il ridiculise d'abord les légendes qu'avaient inventées les premiers maçons sur l'antique origine de leur société unique-

(1) Deschamps, I, 313.
(2) Le même — I, 316.

ment pour donner le change aux badauds; il les qualifie de " vieilles farces." — " Disons d'abord, continue-t-il, quelle est l'étymologie du mot *franc-maçon*. *Maçon* signifiait autrefois, comme il signifie encore de nos jours : constructeur, tailleur et poseur de pierres, homme occupé à bâtir une maison, un édifice depuis et même sous le sol jusqu'à l'entablement ou le comble. Les insignes que nous avons adoptés sont les outils des maçons ouvriers : le triangle, dont les trois points ne sont qu'un signe abbréviatif représentant l'espace occupé entre les angles, le compas, le niveau, le fil à plomb, la truelle et le tablier... Quant au mot *franc* qui précède celui de maçon, il n'en est pas de même et il est facile de se tromper sur son étymologie.

Le mot *franc* en maç.·. ne signifie pas franchise, loyauté, homme franc, homme droit d'esprit... [1] *Franc* veut dire simplement quitte de toutes charges, de toutes

---

1) Voilà une explication dont il sera bon de se souvenir en temps et lieu.

redevances, qui ne paie pas...[1] La Maçonnerie actuelle a son origine véritable dans les nombreuses associations d'ouvriers maçons réunis en groupes immenses pour construire les édifices du moyen-âge... Autour des édifices en construction, et comme les ouvriers étaient nombreux, il y avait plusieurs constructions grossières ou loges destinées à abriter les ouvriers, les matériaux précieux et les outils, d'où le nom de Loge qui a été donné à chacune des sociétés fraternelles de la Maçonnerie lorsqu'elle se transforma en société ouvrière morale[2]."

La citation est longue; elle n'en est que plus instructive. Les fondateurs de la Maçonnerie se sont emparé des corporations ouvrières du moyen-âge pour les transformer graduellement en une vaste "société ouvrière *morale*."

Si l'on en croit les auteurs anglais, Preston et Anderson, ce n'est qu'au XVIIIe

---

(1) Lisez *absolument indépendant, libre de toute autorité divine ou humaine.*

(2) V. *L'ennemie Sociale*, Rosen. p. 2-4.

siècle que cette transformation fut complète. " Malgré la tenacité anglaise pour l'observance des vieilles coutumes, la société des constructeurs tombait alors en décadence. La vieille loge de Saint-Paul, qui avait déjà ses membres honoraires non ouvriers, continuait cependant à s'assembler régulièrement. C'est en 1717 qu'elle eut l'heureuse inspiration, pour augmenter le nombre de ses membres, de proposer, ce qui fut adopté ensuite, que les privilèges de la Maçonnerie ne seraient plus la propriété exclusive des Maçons travailleurs (*Operative Masons*), mais qu'on les étendrait à des personnes de diverses professions pourvu que ces personnes fussent régulièrement accueillies au sein de l'ordre (1)."

Le 24 juin de cette même année 1717

---

(1) Déclarations du F.·. Brimond — V. Rosen, p. 4 — On ne peut s'empêcher de constater que les francs-maçons s'insinuent de la même manière dans les associations ouvrières d'aujourd'hui, qu'ils ne lancent vers le Socialisme que pour en faire les instruments plus aveugles et plus souples de leur œuvre de destruction contre l'Eglise et la Société.

eut lieu la fusion, opérée par les Rosicrucians Anderson et Desaguliers, de la Société des Rose-Croix ou membres de la Rose-Croix avec la Franc-maçonnerie. Cette secte des Rose-Croix, "probablement sortie de la même source que celle des francs-maçons, apparaît au commencement du XVIIe siècle à la fois en Italie et en Allemagne, et y déploît une activité extraordinaire. Elle alliait les pratiques de l'alchimie aux superstitions de la cabale rabbinique et promettait à ses adeptes une vie mystérieuse dégagée des sens. On la trouvait toujours du côté des déistes ou des panthéistes et elle faisait corps avec eux pour combattre l'Eglise et le gouvernement civil (1)."

La fusion de la Rose-Croix avec la Maçonnerie ne fut pas autre chose que la réunion des deux groupes d'une même famille.

C'est en 1721 (2) que, ainsi rendue plus

(1) Deschamps, I, 330.

(2) La première loge maçonnique de France fut fondée à Dunkerque en 1721 par Lord Dervent-Waters, alors grand-maître de la Maçonnerie anglaise.

puissante, la Franc-maçonnerie devait se jeter de Londres sur la France pour y faire son œuvre de mort en assouvissant sa soif de vengeance contre l'Eglise et la dynastie des Capétiens.

La secte n'était pas novice dans la tâche infernale qu'elle allait entreprendre au pays des Bourbons. Son rôle avait été très important dans la propagation de la Réforme [1]:

" D'après M. Lecoulteux Lecauteleu[2], appuyé sur de nombreuses autorités maçonniques, Cromwel, confondu dans les rangs de l'armée et longtemps inconnu, *initié supérieur des mystères maçonniques*, résolut de s'en servir pour organiser sa vaste conspiration. Il divisa la société en

(1) L'histoire de la Maçonnerie nous montre que c'est en Angleterre, en Allemagne et en Suède surtout que les débris des Templiers se sont conservés et ont continué les traditions de l'Ordre. Il est à remarquer que "ce sont ces trois pays qui ont accueilli avec le plus d'empressement le cri de révolte de Luther." V. Deschamps, I, 311.

(2) *Les sextes et les Sociétés secrètes*, p. 105. V. surtout ; *Les Francs-Maçons écrasés*, p. 20, ouvrage publié à Amsterdam en 1747. V. aussi : *Henri Martin. Hist. de France. Tome XV, p. 309.*

trois classes, imagina des signes et des emblèmes nouveaux, et complèta son organisation par le serment et le secret. Charles I[er] et Hamilton exécutés, toute l'Angleterre fut couverte de comités secrets composés de ses partisans qui, insensiblement, formèrent des corporations, dont chacun s'efforça de faire partie, les uns par cruauté, les autres par flatterie ou vanité. La Franc-Maçonnerie avait servi cette révolution et puissamment contribué à son succès ; elle en sortit toute-puissante et restaurée (1)."

Ces premiers succès ne faisaient que présager, hélas! les triomphes plus éclatants et plus durables que la secte allait remporter, 140 ans plus tard, sur le sol de France.

---

(1) Deschamps, I, 333.

CHAPITRE II

LES DOCTRINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

TOUTE la vie de l'homme s'alimente à la Révélation comme à sa source.

Dieu a parlé aux hommes: Son Verbe Infaillible leur a appris d'où ils viennent et où ils doivent aller. Créé libre et immortel, l'homme pouvait jouir indéfiniment de l'abondance des bienfaits du Très-Haut. Sa volonté, cédant aux poussées de l'orgueil, ne sut pas rester soumise à l'ordre de Dieu: dans un fol élan d'ambition désordonnée, elle crut pouvoir s'élever jusqu'au Créateur. "Vous serez comme des dieux."

Le premier homme, déchu de l'état de justice originelle, perdit l'immortalité et l'équilibre parfait de ses forces, en même temps qu'il entraînait dans sa chute tout le genre humain, dont Dieu l'avait constitué et le père et le chef.

C'en était fait : l'âme humaine devait désormais se traîner lamentablement à travers les luttes terribles de la concupiscence, née du premier péché. Le sang infiniment précieux d'un Dieu Rédempteur puriefiera l'âme de la tache originelle ; la convoitise vivra dans l'homme tant que vivra son corps.

Toute la vie de l'homme tient donc dans ces deux mots : Dieu, les passions : Dieu, la fin dernière ; les passions qui se dressent entre Dieu et l'homme et que l'homme doit dompter pour arriver jusqu'à Dieu.

La Franc-maçonnerie est née d'une pensée de haine et de vengeance contre l'Eglise catholique : détruire dans les âmes l'édifice sacré du dogme catholique, telle est sa préoccupation capitale. Elle s'acharnera surtout à démolir la pierre angulaire

de cet édifice, le dogme du péché originel.

Les premiers—qui furent aussi les plus illustres—écrivains de la Maçonnerie en France, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, Condorcet, et tous les encyclopédistes à leur suite, enseigneront dans leurs ouvrages le *contre-dogme* de la bonté native de l'homme: l'homme, abandonné aux penchants de sa nature, est bon; ce sont les lois et les institutions qui le corrompent.

Voilà le thème sur lequel broderont désormais les francs-maçons de tous les temps et de tous les pays.

C'est le *Contrat Social* qui lancera l'idée: c'est là qu'iront la chercher les Constituants de 1789 et les Conventionnels de 1793.

"Les erreurs morales et religieuses, et surtout cette fatale croyance à la perversité naturelle de l'homme, disait, il y a quarante ans, le *Globe*, journal maçonnique, sont cause de presque toutes les méchancetés humaines. L'homme est né bon, les institutions seules sont mauvaises." (tome II, p. 210).

Il y a une trentaine d'années, le F.·. Penlevey, député du Hâvre, répétait dans une loge de Paris, comme conclusion de toute l'œuvre de la Maçonnerie : " Qu'il ne soit plus question de réhabilitation : l'homme n'a jamais déchu ; il ne fait que grandir incessamment [1]. "

L'esprit de la Maçonnerie s'est trouvé tout entier condensé, à la fin du dix-huitième siècle, dans la secte des Illuminés, fondée par Weishaupt à Ingoldstadt en 1776. Cette secte avait alors la direction de toutes les loges de l'Europe continentale.

Voici comment Weishaupt nous livre la pensée fondamentale de son système :

" L'égalité et la liberté sont des droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originaire et primitive, reçut de la nature. La première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété ; la première atteinte à cette liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernements : les seuls

(1) *Chaine d'union*, journal maçonnique, an. 1877, p. 84.

appuis de la propriété et des gouvernements sont les lois religieuses et civiles. Donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité et de liberté, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile et finir par l'abolition de la propriété (1)."

Vous avez là les fondements de ce fameux *Temple*, à la construction duquel travaillent avec ardeur tous les francs-maçons du monde.

Il est temps de parler de cette légende maçonnique.

"Un vaste temple à construire; des apprentis, des compagnons, et des maîtres qui y travaillent; Hiram ou Adonhiram, un des maîtres, assassiné par trois de ses compagnons pour lui arracher le *mot de passe* ou la parole du maître; le corps de ce maître enfoui dans la terre à retrouver et à remplacer; sa mort à venger; la construction du temple reprise pour être ache-

---

(1) *Code illuminé.—Système général.* (V. Robiano, *Continuation de l'Histoire de l'Eglise*, t. II, pièces justificatives, p. 395 et tout le reste, p. 391-457). —

vée : telle est la fondamentale et universelle allégorie, base et essence de la Franc-Maçonnerie et de toutes les sociétés secrètes (1). "

Tout est symbolique dans cette fable, inventée dans le seul but de cacher aux *profanes* les vraies doctrines et le but réel de la Franc-maçonnerie.

Ragon, écrivant pour ses frères son grand *Cours d'initiations maçonniques*, se chargera de nous révéler l'idée qui se cache ici sous les voiles de la légende.

" Le nom de *Chevaliers du Temple*, dit-il en parlant de ses prédécesseurs les Templiers, ne se rapportait pas, comme on le croyait, à l'église du Saint-Sépulcre ; par suite de leurs idées mystiques, les chefs de l'ordre avaient en vue un autre temple plus digne surtout de la Divinité, *le monde entier peuplé d'hommes libres et vertueux*. C'est à la construction de ce temple qu'ils travaillaient ; et celui qu'autrefois Jérusalem avait vu s'élever, sous le règne de

(1) Deschamps, I, p. 4.

Salomon, en était le symbole, moins encore à cause de sa magnificence que de son unité (1)."

"Le 26 janvier 1879, le F∴ Goblet d'Aviella, un des chefs de la Franc-Maçonnerie belge, disait à la *loge des Amis philanthropes* de Bruxelles : "Peut-on contester l'utilité d'une vaste association comme la Maçonnerie, qui, en présence des théocraties s'écroulant de toutes parts, se rassemble pour dédier des temples, comme nous le faisons aujourd'hui, *au culte qui survivra à tous les cultes, parce qu'il repose sur une conception progressive de la nature* (2) ? "

Le Temple maçonnique, dans la pensée de ses ténébreux architectes, doit donc s'élever sur les ruines de toutes les religions à la gloire de la Nature. C'est le Temple de "*l'humanité sans Dieu*", en attendant qu'il devienne celui de "*l'humanité se faisant Dieu*", pour finir enfin par être le

---

(1) Ragon, *Cours* etc. p. 31, 32, 33.

(2) Cité par le *Courrier de Bruxelles*, du 7 mars 1879. V. Deschamps, I, 21.

Temple de "*l'humanité contre Dieu*": "tel est l'édifice que la Maçonnerie cherche à élever à la place de l'ordre divin qui est *l'humanité avec Dieu* (1)."

Nous trouverons, après cela, tout naturel d'entendre dire à l'un des premiers orateurs de la loge du Mont-Thabor, à Paris : "... Il est en conséquence indubitable que cet art royal, ce temple symbolique et mystérieux, l'ordre maçonnique enfin, est l'emblême de la nature, de la vérité préexistante. Cet ordre est donc la loi naturelle, l'unique et véritable religion (2)" et au F.·. Lucipia, dans son discours d'ouverture au Congrès Maçonnique International de Paris en 1900 : "Travaillons, mes F.·., apportons notre pierre pour la construction du temple de l'humanité, au fron-

---

(1) *La déification de l'humanité ou le côté positif de la Franc-Maçonnerie*, par G. M. Pachtler, S. J.—Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1875.

(2) *L'orateur franc-maçon*, ou, *Choix de discours prononcés à l'occasion des solennités de la Maçonnerie, relatifs au dogme, à l'histoire de l'ordre, et à la morale enseignée dans les ateliers, recueillis* par l'auteur du *Manuel maçonnique*. Orient de Paris, frères Caillet, 1825, p. 31.

ton duquel, lorsqu'il sera achevé, on écrira : La solidarité gouverne le monde. "

Il était de la plus haute importance de bien mettre en lumière l'idée-principe de tout le système maçonnique : la perfection de la nature humaine, qui rend Dieu inutile.

Les Francs-Maçons peuvent venir nous parler maintenant de leur religion, de leur Dieu, du Grand Architecte de l'Univers. Nous leur répondrons par la bouche de Ragon : " Le devoir de l'homme envers Dieu variera selon les individus, et selon l'idée qu'on se sera faite du *Grand-Etre* à qui l'on rend ce culte.

Admirons ici la haute sagesse et la prudence de ceux qui ont conçu le plan de la Maçonnerie : ils connaissaient toutes les variétés d'opinions et de doctrines qu'il est inutile d'énumérer ici ; ils s'appelèrent maçons et dirent qu'ils bâtissaient un temple à la vérité et à la vertu ; ils nommèrent *ce par quoi* tout existe : *Grand Architecte de l'Univers* (1)."

---

(1) Ragon, *Cours*, etc. p. 98, 99, 100.

Vous croyez que *ce par quoi* tout existe est le soleil? Entrez, cher ami, dans le Temple maçonnique: vous y serez chez vous, tout comme celui qui fait du Bouddha son maître suprême ou qui aurait jugé bon de donner son âme à Satan. N'oubliez pas toutefois que celui-là surtout sera le vrai *franc*-maçon, le maçon "*libre de toutes redevauces*", qui ne reconnaîtra dans le monde d'autre maître que la nature humaine, telle qu'il la trouve en lui-même, d'autres lois que celles de sa raison.

Au Convent de la *Grande Loge de France du Rite Ecossais* tenu en 1904, le F.·. Platel présenta aux membres de la Loge un vœu ainsi conçu: "Il est indispensable de maintenir la formule" A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·. [1] pour les relations internationales, sur les diplômes de M.·. de G.·. L.·. de France..." Au cours de la discussion que suscita la présentation de ce vœu au Convent, le F.·. Sergent,

---

(1) Lisez: A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers. V. *La Franc-Maçonnerie démasquée*. No du 25 avril 1905.

fatigué, sans doute, de la longeur inutile de cette dispute hypocrite, eut un accès de franchise brutale : " Je remarque, dit-il, que la question n'est pas posée sur son véritable terrain. Depuis que je fais partie de la Franc-Maçonnerie, j'entends, à tout instant, discuter sur la signification de cette formule. Ceux qui ont reçu une initiation supérieure savent qu'elle n'a aucune valeur religieuse. Le G.·. A.·. de L'U.·., ce n'est pas Dieu, c'est la Maçonnerie (1)."

" La Franc-Maçonnerie n'a ni croyances, ni système officiels, c'est ce qui fait sa force... Le vrai principe de la Franc-Maçonnerie, c'est qu'elle croit à la fécondité inépuisable du cerveau humain...", disait le F.·. Baril à la loge de Bordeaux, la *Française d'Aquitaine*, en 1882 (2).

Encore un coup, voulez-vous savoir ce que la Franc-Maçonnerie entend par *Religion ?* " Ce mot sublime de *religion*, di-

(1) Grande Loge de France. Compte-rendu du Convent de 1904. p. 81 et suiv.

(2) V. La *Chaîne d'union* de décembre 1882.

sait le F.·. Gambetta, le 29 août 1881, en ouvrant une conférence sur l'enseignement laïque faite à Paris par le F.·. Paul Bert, ne veut pas dire autre chose en effet, que le lien qui rattache l'homme à l'homme, et qui fait que chacun, égal à celui qu'il rencontre en face, salue sa propre dignité dans la dignité d'autrui, et fonde le droit sur le respect réciproque de la liberté (1)."

Nous voici enfin fixés : le Grand Architecte de l'Univers, dans la Maçonnerie, c'est tout ce que vous voudrez, *excepté Dieu* ; le vrai culte du maçon, c'est la déification de l'homme.

Il n'est pas besoin d'être profond philosophe pour comprendre l'espèce de *morale* qui doit découler d'un pareil *dogme*.

L'homme est son maître absolu : *liberté* ; chaque homme est son propre dieu : *égalité ;* tous les hommes sont des dieux : *fraternité*. "Voyez... quelle espérance nous donne la résurrection de celui qui en réalité n'était pas mort, mais qui reviendra un

---

(1) Cité par Deschamps, III, 308.

jour pour reprendre l'œuvre du maître, c'est-à-dire pour *reconstituer la société sur des bases nouvelles* [1], où règnera la triple devise de Liberté, Egalité, Fraternité. Aussi, fidèle à cette devise, nous voyons la Maç.·. à l'œuvre et *prendre une large part à la Révolution française*, qui s'emparera de sa devise. Aussi est-elle adoptée actuellement en France... [2]"

Le dogme maçonnique de l'égalité absolue est la négation de toute autorité : l'homme est sa fin et sa loi ; ce sont les instincts de sa nature libre qui seuls doivent règler sa vie. "Toute la morale maçonnique consiste à recourir à ce que la Maçonnerie appelle *l'égalité* et *la liberté primitives*, c'est-à-dire à l'état de brute, en dehors de toute loi divine et humaine [3]."

---

(1) N. B. — Cette formule est la *marque de fabrique* des idées maçonniques. Avis aux Canadiens français qui la trouveraient sous la plume ou sur les lèvres des *réformateurs* d'aujourd'hui.

(2) Extrait du discours prononcé à une séance commune des loges maçonniques de Lyon, le 3 mai 1882, par le F.·. Regnier et publié dans la *Chaine d'Union* d'août 1882.

(3) Deschamps, I, 144.

“ L’homme est sensible au plaisir et à la douleur physique ; il fuit l’un et cherche l’autre ; c’est ce qu’on appelle *amour de soi*, dit toujours le philosophe Helvétius, célèbre Vénérable de la loge où triomphalement fut reçu Voltaire, heureux d’hériter de son tablier. Cet amour de soi *nous fait tout entiers ce que nous sommes.* Tout autre sentiment, la vertu elle même, se confond avec celui-là, ou n’est qu’une passion factice (1).”

L’amour de soi, sans aucun frein, qui peut donc être poussé jusqu’à la plus abjecte immoralité, voilà la *vertu* maçonnique.

Il ne faut pas laisser soupçonner aux candidats encore naïfs l’abominable réalité du système maçonnique.

Nous ne connaissons rien de plus caractéristique de l’odieuse hypocrisie des sectaires que cette page tirée des *Révélations d’un franc-maçon* de Modène, publiées par

---

(1) Helvétius, *De l’Homme*, t. I, Chap. 4 et suiv. V. Deschamps, I, 144.

Mgr Gerbet, en 1843, dans le *Mémorial Catholique :*

" Prenons bien garde de nous expliquer si clairement [1], avant d'avoir bien reconnu les dispositions et la force de caractère de l'aspirant ; si nous ne le trouvons pas assez solide, si nous croyons que la position devienne délicate, nous devons sur le champ dresser une nouvelle batterie, à force de ruse et d'adresse, donner un tour plus favorable, affaiblir ou atténuer la force de chaque terme, jusqu'à même en faire disparaître notre intention... Cette liberté, cette égalité ne regardent que la société, sans songer à s'étendre plus loin ; il ne s'agit pas de révolte, d'indépendance, de soustraction à toute autorité ; tout doit se métamorphoser en un instant avec adresse ; ce ne sont plus que *devoirs à remplir, qu'un Dieu à reconnaître*, que vertus à pratiquer, que soumission et fidélité invio-

---

(1) Il vient d'expliquer *très clairement* " qu'on entend en Maçonnerie par liberté et égalité le renversement de toute autorité et de toute religion révélée." — Deschamps, I, 152.

lable à observer à l'égard de toute autorité. Il faut savoir paraître à propos *encenser et adorer le colosse qui nous écrase* (1), pour travailler plus sûrement à sa ruine (2)."

Nous laissons ces paroles à méditer à tous les Canadiens-français qui pourraient croire que la Franc-maçonnerie est morte au Canada parce qu'on ne l'entend plus revendiquer tout haut l'établissement d'un ministère de l'Instruction publique à Québec (3).

D'après la philosophie maçonnique, tout homme est roi : la multitude est donc une assemblée souveraine. C'est le règne tyrannique du nombre ; c'est la majorité qui fait la loi. L'Etat est souverain ; il est la source du droit.

Contrairement à l'enseignement catholique qui fait de la loi, avec S. Thomas, "*une ordonnance de la raison pour le bien*

---

(1) Lisez : *L'Eglise Catholique.*

(2) *Révélations d'un franc-maçon. Mémorial Catholique.* t. IV, p. 296 et suiv.

(3) On a entendu de nouveau sa voix depuis que ces lignes ont été écrites.

commun, promulguée par celui qui a la charge de la communauté (1), " la Maçonnerie, avec Jean-Jacques Rousseau, définit la loi : " *l'expression de la volonté générale.*"

Tandis que la philosophie catholique rappelle au législateur que " toute puissance vient de Dieu " et qu'il ne peut, sans manquer aux lois divines, léser le moindre droit de la plus faible des minorités, la doctrine maçonnique établit comme règle suprême du droit la brutalité du nombre. C'est la criminelle absurdité du suffrage universel.

La volonté du plus grand nombre fait la loi. Plus de loi éternelle : " cette ordonnance, ou ce plan général de la raison divine, disposant éternellement le monde réel et les mondes possibles en vue d'une fin commune qui est d'abord la glorification de Dieu (2) ! " Plus de loi naturelle : cette promulgation de la loi éternelle faite

---

(1) S. Thomas. *Somme théol*, Ière part. de la Ière quest. XC. art. 4.

(2) *Une nouvelle idole*, par F. Dubois. — *Revue du Clergé Français*, 15 novembre 1903.

à la raison humaine par son Divin Auteur et qui lui fait connaître l'ordre éternellement établi par Dieu dans les choses créées ! Tout doit se prosterner devant ce fétiche, devant cette "nouvelle idole :" l'expression de la volonté générale, la loi.

Quelles injustices n'a-t-on pas commises au nom de la loi ?

C'est au nom de la loi qu'on a volé l'enfant au père de famille ; qu'on a brisé la sainte indissolubilité du mariage ; qu'on a manqué honteusement au traité conclu avec le Saint-Siège ; qu'on a fait de l'école, sanctuaire jusqu'alors inviolé de l'enfance, un foyer d'incrédulité et de corruption ; qu'on a osé arracher des prétoires, un Vendredi-Saint, l'image sacrée du Juste ; qu'on a chassé, à coups de crosses de fusils, de pauvres femmes coupables d'avoir donné leur vie aux pauvres et aux malades pour l'amour du Christ ; c'est au nom de la loi enfin qu'on veut aujourd'hui arracher du cœur de la *Fille aînée de l'Eglise* le nom même de Dieu.

"La loi est dure, dit-on, mais c'est la loi.

Ce respect fétichiste pour la loi, ou plutôt pour le mot que les innombrables Brindoisons de notre époque affichent en toute occasion, est un des symptômes les plus inquiétants de l'abaissement de la raison populaire et de la conscience sociale (1)."

Création de l'esprit maçonnique, que celui-ci veut faire triompher dans le monde par l'avènement de la République Uniselle qu'il espère et qu'il prépare depuis longtemps.

C'est dans ce but que " dès le grade d'apprenti, elle la (Franc-maçonnerie) fait dire au récipiendaire par le vénérable : " Puissiez-vous, fidèle à jamais aux engagements que vous venez de contracter, nous aider à achever l'œuvre sublime à laquelle *travaillent les maçons depuis tant de siècles, celle surtout de la réunion des hommes de tous les pays*, de tous les caractères, de toutes les opinions, civiles ou religieuses, en une seule et même famille d'amis et de frères (2) ! "

---

(1) *Une nouvelle idole*, par F. Dubois. — Revue citée.

(2) Ragon, *Cours*. etc. V. Deschamps, I, 254.

“ La Franc-Maçonnerie s'efforce de préparer les Etats-Unis non seulement d'Europe, mais de la terre entière (1).”

Ecoutez Bazot, secrétaire du Grand-Orient : “ Peuples, soyez frères ! L'univers est votre patrie (2) ! ” C'est alors que l'idole maçonnique pourra être adorée par toute la terre. Il n'y aura qu'un Etat. “ La raison sera alors le seul livre des lois, le seul code des hommes (3). ”

Peut-on s'étonner à bon droit qu'un tel programme ait pu être énoncé dans les Loges quand on a vu, en plein dix-neuvième siècle, le Piémont englober d'un seul coup tous les Etats d'Italie et la Prusse fonder un empire sur les ruines des petits Etats allemands ?

La patrie n'existe pas pour les francs-maçons. Respecteront-ils au moins la famille ?

“ La famille, *c'est l'obstacle*, *elle est à dé-*

(1) Compte-rendu du Convent de 1895, p. 209.

(2) *Ecrits originaux des illuminés*, t II, p. 2. — Barruel, *Mémoires*, etc. t. III, p. 126 et suiv.

(3) *Tableau historique, philosophique et moral de la Franc-Maçonnerie*, par le F.·. Bazot, p. 11, 10, 18.

truire, si l'on veut arriver à donner à tous une éducation égale et révolutionnaire; puisque nous abolissons l'hérédité, *l'enfant n'est plus l'héritage du père et de la mère, il appartient à l'Etat,*" disait le citoyen Gratien pendant la Commune à une réunion du Conseil Central à l'Hotel-de-Ville de Paris (1).

"Le commandement d'aimer ses pères et ses mères prouve que l'amour des enfants est plus de l'ouvrage de l'habitude et de l'éducation que la nature", dit le célèbre F.˙. Helvétius (2).

"Dans le *mariage maçonnique*, introduit depuis un certain nombre d'années dans les loges pour remplacer, après le mariage civil, le mariage religieux, ou plutôt le sacrement de l'Eglise, le dialogue suivant, rapporté par Maître Ragon, s'engage entre le vénérable et le premier surveillant, en face des nouveaux conjoints:

---

(1) Cité par Maxime du Camp. — *Les Convulsions de Paris.*

(2) *De l'Esprit*, dix. 4, chap. 10 — *De l'Homme*, chap. 8.

“Que pensez-vous, demande le vénérable, de l’indissolubilité du mariage ?

— Qu’elle est contraire aux lois de la nature et de la raison...

— Et quel doit en être le correctif ?

— Le divorce.”

Autre cérémonie du mariage maçonnique : “on présente aux époux une baguette de verre... On la leur met entre les mains ; le F.·. G.·. E.·. (Grand-Expert) la reprend ensuite et la brise sous leurs yeux, pendant que le vénérable leur dit : “Les époux comprendront par ce symbole que leur union peut être volontairement et légalement rompue par eux, comme vient de l’être cette baguette. Nous n’admettons pas, entre citoyens libres, les liens indissolubles et les contrats sans clause résolutoire (1).”

---

(1) Rituels Maçonniques pour *tenues blanches*, par le F.·. Blatin, p. 20—V. *Le plan Maçonnique*, par Michel Le François — Lille — Librairie J. Colpier & Cie. 5 rue des Poissonceaux, 1905. Ce dernier ouvrage est indispensable à tout catholique qui veut connaître l’influence politique de la Franc-maçonnerie en France.

Que feront-ils de l'enfant? La chose de l'État.

Tandis que le bon sens nous enseigne que c'est le père, et surtout la mère, qui sont les éducateurs naturels de l'enfant, la Maçonnerie, fidèle à sa négation de toute autorité, répand l'idée fausse que l'enfant appartient en naissant à l'État et fait établir partout où elle le peut le monopole de l'enseignement.

Voulez-vous savoir pourquoi la Franc-Maçonnerie est pour le monopole de l'État dans l'enseignement?

" Si nous n'étions pas en face de l'enseignement congréganiste [1], si nous nous trouvions en face de l'enseignement libre laïque [2], disait un orateur du Convent de 1901, est-ce que vous croyez que nous discuterions la question du monopole, ne laisserions-nous pas chacun libre d'enseigner comme il le voudrait et ne jaillirait-il pas quelque chose de meilleur que le monopole? *Le monopole n'est pas un but, c'est un*

(1) Lisez : catholique.

(2) Lisez : neutre ou athée.

moyen pour mater les congrégations ou pour combattre la concurrence que fait l'enseignement congréganiste à l'enseignement laïque (1). "

Cet aveu cynique est bon à retenir. Il jette une lumière éclatante sur la thèse hypocrite de *l'unité morale* donnée en public par les francs-maçons comme le but dernier qu'ils se proposent en demandant pour l'Etat le monopole de l'enseignement.

Etonnez-vous maintenant d'entendre émettre le vœu suivant par le Congrès des Loges de l'Afrique du Nord, réuni à Tizi-Ouzon, le 12 et 13 avril 1903 :

" 1° — Qu'une disposition ainsi conçue soit ajoutée au Code Civil : Défenses formelles soient faites aux parents, ascendants, ou ayant droits quelconques, *de donner ou d'enseigner à leurs enfants une religion quelle qu'elle soit*, sous peine de déchéance *de puissance paternelle et de puissance légale.* Et qu'en cas d'infraction

(1) Compte-rendu du Convent de 1901 — V. *Les Jacobins au pouvoir* — par Paul Nourrisson, Paris, Perrin & Cie. 1904, p. 126.

dûment constatée, les *enfants*, *pupilles* ou *descendants*, *seront retirés et confiés à l'Etat*, *aux frais des parents et ascendants ;*

2° — Que l'instruction *laïque*, *obligatoire* donnée par l'Etat *soit seule autorisée* et que les parents qui voudraient instruire les enfants à leur domicile ne puissent le faire, qu'avec le concours d'instituteurs ou d'institutrices approuvés et présentés par l'Etat (1) ! "

Vous avez là, en passant, un exemple frappant de la sincérité avec laquelle les francs-maçons s'éfforcent d'appliquer l'article Ier. de la Constitution du Grand-Orient de France : " elle (la Franc-Maçonnerie) a pour principes *la tolérance mutuelle . . . la liberté absolue de conscience* (2)."

La propriété n'est pas plus sacrée aux maçons que la patrie et la famille.

" Au Convent de 1899, le F.·. Desmons s'écrie dans un toast : " Je résume tout ce

---

(1) Compte-rendu du 10e Congrès Maçonnique des Loges de l'Afrique du Nord à Tizi-Ouzon, p. 37.— Imprimerie administrative et commerciale Alexandre Jaus. 1903.

(2) Rituels du F.·. Blatin, 1895.

que je viens de dire en un seul mot : La *République*, car ce mot veut dire pour moi *Antimilitarisme*, *anticléricalisme*, *socialisme* (1). "

"Le Convent de 1903 s'est prononcé pour la *socialisation* des moyens de production et dans le même sens, celui de 1904 a voté "une proposition d'affirmation socialiste."

Le F.·. Rouanet disait, en 1897, dans une loge du Nord : "Si la Maçonnerie veut continuer son rôle elle sera socialiste. La Maçonnerie a tué Dieu et vidé le Ciel, mais si le Ciel est vide, la terre n'est pas encore à vous. NI DIEU, NI MAITRE, telle sera bientôt la formule maçonnique (2)."

Le F.·. Rouanet s'est chargé pour nous de résumer en quatre mots les doctrines actuelles de la Franc-maçonnerie.

---

(1) Comptes-rendus des Convents de 1899, 1903, 1904.

(2) Cité par Michel Le François. Le plan, etc. p. 134 — *N. B.* On n'ignore pas que dès 1877 la Maçonnerie avait supprimé Dieu dans sa constitution du Grand-Orient ; le G.·. A.·. D.·. L'U.·.

CHAPITRE III

LE BUT DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Un des plus illustres maçons, le F.·. Diderot, a dit : " Le mensonge est si peu essentiellement condamnable en lui-même et par sa nature qu'il deviendrait une vertu s'il pouvait être utile [1]. "

Les francs-maçons font acte de *vertu* chaque fois qu'ils mentent pour une cause utile.

Ce court chapitre servira d'exemple pour illustrer cette règle fondamentale de la morale maçonnique.

La Constitution du Grand-Orient de

(1) *Système Social*, part. I, chap. 2.

France dit: "L'ordre des Francs-maçons a pour objet la bienfaisance, l'étude de la morale et la pratique de toutes les vertus. *Il a pour base: l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et l'amour de l'humanité.*"

A la dernière partie de l'article: "*Il a pour base: l'existence de Dieu*, etc", on substitua au Convent de Paris, tenu le 14 septembre 1877, la déclaration suivante: "La Franc-maçonnerie a pour principes: la liberté absolue de conscience et la solidarité humaine. Elle n'exclut personne pour ses croyances."

Déjà, en 1869, au Congrès des *Loges de l'Est*, tenu à Metz, le F∴ Jean Macé, le fondateur de la trop célèbre *Ligue de l'Enseignement* (1), avait demandé qu'on remplaçât dans la Constitution l'affirmation de l'existence de Dieu par une déclaration

---

(1) C'est la fille de cette *Ligue de l'Enseignement* que les Canadiens-français ont vu naître et mourir à Montréal (V. La Ligue de l'Enseignement — par Henri Bernard, Notre-Dame-des-Neiges Ouest, P. Q. 1904). N'oublions jamais que si la *Ligue* est morte, ses membres sont encore bien vivants.

portant que la Maçonnerie avait *pour principe unique la solidarité humaine.*

Voilà les bonnes gens rassurés: la Franc-maçonnerie est une société de bienfaisance, fondée sur " l'amour de l'humanité "et la " liberté absolue de conscience "; c'est une association philanthropique.

Au Congrès Maçonnique qui s'ouvrit à Naples le 8 décembre 1869, à la même heure où " l'immortel Pie IX ouvrait au Vatican les grandes assises du monde catholique "(1), une déclaration, adoptée par acclamation et contresignée par le Président, porte ce qui suit:

" ... En ce qui concerne la question philosophique et religieuse, considérant que l'idée de Dieu est la source et le soutient de tout despotisme (2) et de toute iniquité, considérant que la religion catholique est la plus complète et la plus terrible

---

(1) Ce Congrès Maçonnique est connu dans l'histoire sous le nom d'*Anti-Concile de Naples.* Y prirent part 700 délégués des grandes loges des Etats-Unis, du Mexique, du Brésil, d'Asie, d'Afrique et de tous les pays d'Europe.

(2) Lisez : de toute *autorité.*

personnification de cette idée, que l'ensemble de ses dogmes est la négation même de la société, les libres-penseurs assument l'obligation de travailler à l'abolition prompte et radicale du catholicisme, par son anéantissement, par tous les moyens, y compris la force révolutionnaire (1). "

Voici comment s'exprimait, en 1818, dans une note confidentielle, un des chefs de la Haute-Vente romaine (2) :

" Notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française : l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétration plus tard (3)... "

(1) Le récit de cet épisode de l'histoire maçonnique est emprunté à un mandement de Mgr Martin, évêque de Natchitoches, Etats-Unis, publié en 1875, (Deschamps, I, 114).

(2) *Hautes-Ventes* est le nom que s'étaient donné les grandes Loges maçonniques d'Italie, au commencement du XIXe siècle, pour pouvoir mener plus aisément, sous le couvert de sociétés commerciales, la campagne révolutionnaire qui aboutit à la suppression du pouvoir temporel.

(3) Cité par Crétineau-Joly, *l'Eglise en face de la Révolution*, t. II, p. 85-88. La correspondance des

M. d'Asveld, un des membres de la loge de Clermont qui avait revendiqué publiquement *l'honneur* de porter le nom *d'Ordre du Temple*, a dévoilé, en 1832, le but qui animait la secte à cette époque : " Avant la révolution de 1789, ils (les nouveaux templiers) n'avaient d'autre but avoué que l'anéantissement du catholicisme... Après quoi (la mort de Louis XVI) leur irritation s'est calmée et a fait place au besoin de travailler au but que se proposent *toutes les fractions du Temple* (1) *: l'affranchissement absolu de l'espèce humaine ; le triomphe des droits populaires, de l'autorité légale ; l'anéantissement de tous les privilèges sans nulle exception*, *et une guerre à mort contre le despotisme religieux ou poli-*

---

membres de la Haute-Vente italienne avait été saisie, à la mort de l'un d'eux, par le gouvernement pontifical sous le règne de Léon XII. Tous les papiers de cette correspondance ont été communiqués à Crétineau-Joly par Grégoire XVI lui même, au mois de mars 1846, et publiés plus tard avec l'approbation expresse de Pie IX. Ils sont encore aux archives du Vatican (Deschamps, Introd. p. CVI).

(1) Lisez : les loges maçonniques du monde en

tique, de quelque couleur qu'il puisse se parer [1]. "

" L'anéantissement du catholicisme," c'était déjà beaucoup promettre pour une société *philanthropique ;* ajouter à cela la Révolution universelle, c'est vraiment trop *bienfaisant.*

" Déchristianiser la France par tous les moyens, mais surtout en étranglant le catholicisme peu à peu, chaque année par des lois nouvelles contre le clergé..., arriver enfin à la fermeture des églises [2]... Dans huit ans, grâce à l'instruction laïque sans Dieu, on aura une génération athée [3]. On fera alors une armée et on la lancera sur l'Europe. On sera aidé par tous les frères et amis du pays qu'envahira cette armée." Telles sont les résolutions

---

(1) Cité par Amant Neut, *La Franc-Maçonnerie.* t. I, p. 51.

(2) Le projet de loi de séparation, que la Chambre française vient d'adopter, nous fait paraître prochaine la réalisation de cet article du programme maçonnique.

(2) Canadiens-français, gare à vos écoles !

qui furent prises à un convent très secret, tenu le 11 juin 1879 (1).

Vous plairait-il maintenant d'entendre la même chose dite, cette fois, en style *maçonnique*, je veux dire hypocrite ?

Il y a chez les francs-maçons le style pour les *initiés* et le style pour les *profanes*. Ils se servent du premier pour parler à ceux qu'ils ne peuvent plus tromper ; c'est avec le second qu'ils s'adressent aux imbéciles, à ceux qui ne voient rien ou qui ne veulent rien voir.

Nous formons trop souvent cette dernière partie de l'auditoire, nous les catholiques. Voici pour nous :

" Il y a deux principes dans la société moderne qui sont en lutte continuelle : la Réaction et le Progrès (2) ; il y deux institutions qui se font les défenseurs et les soutiens de ces deux principes : le jésui-

---

(1) Mgr Fava, *Le secret de la Franc-Maçonnerie.* (Paris 1882, in-12) p. 121.

(2) C'est à l'aide de ces deux mots que la Maçonnerie a fait le pire de son œuvre dans les intelligences contemporaines et ébranlé même des esprits catholiques.

tisme combat pour le premier (1), la Maçonnerie pour le second... La réaction se compose d'abord de tous ceux qui, possédant des privilèges, profitent des préjugés et des erreurs du temps passé, se cramponnent à eux pour les conserver... L'autre principe qui est celui du Progrès, est défendu par la Franc-Maçonnerie, par vous, mes FF.·. C'est... la Franc-maçonnerie qui a ramassé le drapeau du Progrès que le christianisme, mentant à son origine et aux idées sublimes de son fondateur, avait laisser tomber de ses mains (2)."

Traduisons ce morceau caractéristique de la langue *maçonnique* en langue vulgaire : Deux forces se disputent la société moderne : l'Autorité (*la Réaction*) et la Révolution (*le Progrès*)... Le Catholicisme (*le Jésuitisme*) (3) combat pour le pre-

---

(1) Les francs-maçons rendent hommage aux Jésuites en les regardant partout comme les champions de la vérité catholique.

(2) Travail officiel lu au Congrès des loges de l'Ouest de la France, tenu à Nantes en 1883. V. *L'ennemie sociale* par F. Rosen, p. 7.

(3) Prière de noter la *traduction* de *jésuitisme* en *catholicisme*. Ce mot de *jesuitisme* a trouvé de la

mier, la Franc-maçonnerie pour le second... La *Réaction* (le parti de l'autorité, les catholiques) se compose de tous ceux qui, *possèdant des privilèges* (faisant partie d'une hiérarchie soit religieuse soit civile), profitent des *préjugés* (dogmes révélés) [1] et des erreurs du temps passé, se cramponnent à eux pour les conserver... Et pour tout dire en deux mots: Le catholicisme défend l'autorité; la Franc-maçonnerie combat pour la Révolution.

Au Convent du Grand-Orient de 1881, le F∴ Belat exhortait ses frères à ne pas oublier le but que se sont proposé les fondateurs de la Maçonnerie. Vous l'entendrez parler du *progrès*, tel qu'on le comprend dans les loges: " Les temple catholiques ou protestants, ou israélites! les religions! mais, mes frères, c'est contre

---

vogue, on ne l'ignore pas, chez un certain nombres de catholiques. Ils ne s'aperçurent pas que les maçons les forçaient ainsi, sans qu'ils s'en doutassent, à se ridiculiser eux-même — *cléricalisme* est aussi synonyme de *catholicisme* chez les francs-maçons.

(1) A noter aussi ce mot de *préjugés* qui désigne toujours les dogmes révélés en langage maçonnique.

eux précisément ; c'est contre l'œuvre sacerdotale de tous les temps et de tous les pays que la Franc-maçonnerie s'est fondée ; c'est contre eux qu'elle livre ses combats séculaires, qui ont fait gagner au *progrès*, réfugié sous nos bannières, tout cet espace de champ et de soleil, où il se déploie et s'étend aujourd'hui [1]."

Nous voilà bien avertis. Que l'œuvre sacerdotale soit belle, qu'elle soit grande, la Franc-maçonnerie ne l'attaquera qu'avec plus de force, qu'avec plus de rage ; que les écoles, que les collèges du Canada, fondés, soutenus et dirigés par les prêtres, aient sauvé la nationalité française en Amérique, qu'ils lui aient donné tous ses grands hommes, la Franc-maçonnerie n'en a cure : il faut tuer l'œuvre sacerdotale au Canada. On tâchera de faire comprendre au peuple canadien-français que toutes ces *veilleries ont fait leur temps* [2].

---

(1) Publié dans la *Chaîne d'union*, septembre-oct. 1881.

(2) N. B. Quand les francs-maçons veulent détruire une œuvre catholique, contre laquelle ils n'ont

Il y a longtemps que l'Eglise catholique a fait son temps, pour les maçons, et c'est contre leur gré, croyez-le bien, qu'elle dure encore. " En vain, avec le XVIIIe siècle, nous flattions-nous d'avoir écrasé l'infame : l'infâme renaît plus intolérant, plus rapace et plus affamé que jamais... C'est contre cette domination qu'il faut combattre... Pour atteindre ce but, il faut établir autel contre autel.

La Franc-maçonnerie combat le christianisme à outrance. Il faudra bien que le pays finisse par en faire justice, dut-il employer la force pour se guérir de cette lèpre [1]. "

Toujours bienfaisante, cette association *philanthropique* ! C'est au monde entier qu'elle veut faire goûter ses *bienfaits*.

" Après avoir renversé le pouvoir temporel du Pape, de notre ennemi infâme et mortel, par le concours de l'Italie et de la

---

qu'un grief, sa qualité d'œuvre *catholique*, ils s'en vont répétant sur tous les tons *qu'elle a fait son temps*.

(1) Séance des loges belges des 2 juillet 1846 et 24 juin 1854, dans le *Journal d'Anvers*, août 1857.

France, nous affaiblirons la France, soutien de son pouvoir spirituel, par le concours de notre puissance et de celle de l'Allemagne. Et un jour viendra où, après le partage intégral de l'Europe en deux Empires, l'Allemand d'Occident et le Russe d'Orient, la Maçonnerie les joindra en un seul avec Rome comme capitale de l'univers entier. Notre Chef Suprême règnera seul sur le monde, et assise sur les marches de son trône la Franc-maçonnerie partagera avec lui la Toute-Puissance. "

Ces paroles nous paraîtraient plutôt ridicules si nous ne savions pas qu'elles se trouvent, en toutes lettres, dans le texte de l'Instruction donnée au général Garibaldi, l'envahisseur des Etats Pontificaux, le 5 avril 1860, à Palerme, lors de son élévation au Grade Suprême de la Franc-maçonnerie (1).

Ce document historique jette un jour

---

(1) Citée par M. Rosen dans *L'ennemie Sociale*; p.21. Rosen déclare avoir pris copie de cette Instruction Maçonnique " sur l'exemplaire même que le Grand-Maître Anghéra lut en cette occasion. "

éclatant sur le rôle prépondérant que joua la Maçonnerie dans l'inique campagne qui devait aboutir à la prise de Rome en 1870.

Quatre ans après que la Maçonnerie eût donné l'ordre à Garibaldi de prendre Rome, le 26 décembre, le Vénérable de la loge *Les Amis du Progrès*, le F.·. Van Humbeeck s'écriait à Anvers : " Ce qui est vrai de la Révolution est vrai de la Maçonnerie, dont *la Révolution n'est que la formule profane*. Oui, un cadavre est sur le monde ; il barre la route du progrès : ce cadavre du passé, pour l'appeler par son nom, carrément, sans phrase, c'est le catholicisme (1). "

" Le catholicisme disait un F.·. au Convent de 1895, nous devons, nous, francs-maçons, en poursuivre la démolition définitive (2)."

" Où est la tolérance mutuelle tant prônée en public par les francs-maçons ? " demandera une bonne âme.

---

(1) Cité par Mgr Delassus, *Le problème de l'heure présente*, I, 22.

(2) Bulletin du Grand-Orient, 1895, p. 168.

"La tolérance est un principe fondamental de notre ordre, disait, au Congrès Maçonnique International de Paris, en 1900, le F.·. Cocq, mais tolérance ne signifie pas inaction... il faut détruire la religion elle-même (1)."

Avec cette manière d'entendre la tolérance, personne ne s'étonnera plus que les francs-maçons deviennent vite *intolérables* dans tous les pays catholiques qu'ils affligent de leur présence.

Le Canada en saura bientôt quelque chose. Il a déjà entendu l'hymne au *progrès*. C'est le prélude nécessaire de toute campagne maçonnique. On en verra bien d'autres.

Il est bon, en attendant, de lire ce que le F.·. Conrad écrivait dans le *Banhütte*, journal maçonnique de Leipsig :

"Notre adversaire est l'Église romano-catholique, papale, infaillible, avec son organisation compacte et universelle. C'est là notre ennemi héréditaire et implacable.

(1) Cité par Paul Nourrisson, *Les Jacobins au ouvoir*, p. 48.

Si nous voulons être de vrais et honnêtes francs-maçons, si nous désirons faire avancer notre société, nous devons dire tout haut avec Strauss ; Nous somme francs-maçons et rien autre. Les amateurs francs-maçons n'ont point d'avantage pour l'humanité. Ce sont des non-valeurs pour notre société. Chrétiens ou francs-maçons : faites votre choix [1] ! "

Les Canadiens-français sauront choisir.

---

(1) Cité par Deschamps, I, 20.

CHAPITRE IV

L'ORGANISATION DE LA FRANC-MAÇONNERIE

La Franc-maçonnerie est une société internationale. Nous venons de voir les délégués maçonniques de toutes les parties du monde acclamer d'une seule voix, à Naples, en 1869, le projet de l'écrasement définitif du catholicisme.

De ce tronc sortent une foule de branches, qui sont les *Rites* ou *Obédiences*. Il y a, par exemple, dans la Maçonnerie française, l'Obédience du Grand-Orient, le Rite Ecossais, le Rite de Misraïm et la Maçonnerie Mixte (où l'on admet les fem-

mes au même titre que les hommes). En Amérique, et aux Etats-Unis en particulier, ces Rites sont innombrables. Chaque Rite donne, à son tour, naissance à une foule d'obédiences secondaires qui constituent des sociétés telles que *The Knights of Pythias, The Odd Fellows. The Sons of Temperance*, etc, sociétés non seulement à rites, mais à esprit essentiellement maçonniques.

Qu'on n'attende pas de nous une étude approfondie des diverses Rites de la Maçonnerie universelle [1]. Nous dirons un mot de celui qui intéresse particulièrement le Canada français, le Grand-Orient de France [2].

Le Grand-Orient est une fédération qui comprend 353 loges maçonniques. Cinq maîtres peuvent constituer une loge, dont le chef prend le nom de *Vénérable*. Chaque loge nomme annuellement un délé-

(1) Deschamps a épuisé le sujet dans le 1er vol. de son grand ouvrage "*Les Sociétés secrètes et la Société*", pp. 23-99. Nous y renvoyons le lecteur.

(2) La loge *l'Emancipation* de Montréal, obéit au Grand-Orient de France.

gué : l'assemblée des délégués de toutes les loges constitue le *Convent.* C'est le Parlement maçonnique. Nous sommes tentés de dire : c'est le Parlement français.

Le Convent élit le Conseil de l'Ordre (composé de 33 membres) dont l'effectif est renouvelable par tiers. Le Conseil de l'Ordre veille au respect strict de la *loi maçonnique*, qui n'est pas autre chose que le résultat des délibérations du Convent. C'est sous sa haute direction que les loges *travaillent.* Chaque loge doit se suffire à elle-même. De là des souscriptions fort élevées qu'on exige de tous les membres sans distinction.

Les francs-maçons ont crié bien haut contre la main-morte des Congrégations. Qui nous dira jamais les sommes qu'ils ont amassées pour mener dans la société leur campagne d'infâme corruption ?

Le Grand-Orient s'est organisé en 1772. Il comprend, à l'heure actuelle, 19.000 membres.

De quelles armes formidables dispose donc cette poignée de sectaires pour qu'ils

aient pu, en un siècle, presque changer l'âme d'un peuple? Quels sont les moyens d'action qui constituent l'organisation *extérieure* de la Franc-maçonnerie?

Toutes ces ressources d'attaque et de défense tiennent dans ces deux mots: *secret*, *hypocrisie*.

Son but, c'est la destruction de "l'œuvre sacerdotale", de l'œuvre catholique dans tous les pays où celle-ci existe. Elle n'a pas à chercher le catholicisme chez les nations protestantes. C'est donc aux peuples catholiques, et à eux seuls, qu'elle en veut.

Pénètrera-t-elle dans ces milieux chrétiens en faisant annoncer à son de trompe qu'elle ne vient chez eux que pour y étrangler la foi? Elle ne le dira tout haut que lorsqu'elle sera devenue la maîtresse absolue du gouvernement. Et encore!

Première condition du succès maçonnique : le *secret*.

" Le *secret*, disent les constitutions maçonniques, est le premier signe caracté-

ristique de l'Ordre (1)." Il y a un serment nouveau à prêter pour chaque grade. Les initiés acceptent de subir les peines les plus atroces dans le cas où ils viendraient à trahir l'Ordre en révélant ses secrets.

Voici le serment exigé du récipiendaire par le Grand-Orient : "Je jure et promets sur ce glaive, symbole de l'honneur, et sur le livre de la loi de *garder inviolablement* tous les secrets qui me seront confiés par cette Respectable Loge, ainsi que tout ce que j'y aurai vu faire ou entendu dire ; de n'en jamais rien écrire que je n'en aie reçu la permission expresse, et de la manière qui pourra m'être indiquée (2)." C'est ce que les francs-maçons appellent, je suppose, la *libre* pensée.

L'Ecossisme a des formules de serment plus terribles. Le Vénérable de la Grande Loge Symbolique Ecossaise s'adresse au récipiendaire :

" Monsieur, écoutez la formule du serment :

---

(1) Deschamps, Introd. Cl. Jeannet, p. XCIX

(2) Cahier du grade d'apprenti du G.·. O.·., édition 1880, p. 21.

Vous, de votre propre et libre volonté, en présence de cette R.·. assemblée de M.·. vous promettez et jurez solennellement, sincèrement, de ne jamais révéler aucun des mystères de la F.·. Maç.·. ... Le jurez-vous ?

Le Récip.·.— Je le jure.

Le Ven.·.— Répétez après moi :

"Je préfèrerais avoir la gorge coupée, plutôt que de manquer à ce serment [1]."

Ceci pour le grade d'apprenti. Le serment du Compagnon est encore plus terrifiant :

"... Si jamais je deviens parjure, puissè-je avoir le cœur arraché, le corps brûlé, et mes cendres jetées au vènt, afin qu'il ne soit plus mémoire de moi parmi les maçons [2]."

Tous ces serments ne sont que du pur formalisme, "dira quelque sage cervelle," et la Franc-maçonnerie elle-même ne se

(1) G.·. L.·., Rituel imprimé chez Daubourg, 99, Boulevard Beaumarchais, pp. 20—21.

(2) Rituel des trois premiers degrés symboliques de la F.·. Maç.·. Ecoss.·. p. 32.

soucie guère de les faire appliquer dans la pratique.

Le 2 avril 1889, le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient publiait la circulaire suivante :

" Les communications à la presse profane relativement à des faits maç.·. doivent être interdites, et nous prions ceux de nos FF.·. qui appartiennent au journalisme [1], de s'inspirer avant tout des intérêts de l'Ordre et de s'abstenir de publier soit ce qui se fait et ce qui se dit en Loge, soit des commentaires sur les actes ou les dires des FF.·. M.·. en tant que F.·. M.·. [2] "

Qu'on ne nous dise pas non plus que depuis 1889 le serment du secret a perdu de sa force dans la Maçonnerie.

Le 17 novembre 1904, à la 9e chambre du tribunal correctionnel de Paris, M. Gustave Téry, journaliste bien connu, refusa de jurer qu'il dirait toute la vérité. Il al-

---

(1) Et ils sont légion, en Amérique comme en France.

(2) Bulletin du G.·. O.·., avril 1898, pp. 52 53.

légua qu'étant franc-maçon, il était lié par le serment maçonnique.

Grand émoi au tribunal. Il fallut l'intervention de M. Labori, l'avocat de Dreyfus, pour faire ceder M. Téry. Ce dernier consentit à prêter serment, non sans faire remarquer que tous les témoins francs-maçons ne violeraient peut-être pas, comme lui, leur engagement maçonnique.

La cause est jugée. Le franc-maçon est tellement lié par son serment que, s'il veut y rester fidèle, il est tenu de mentir devant les tribunaux de son pays.

Voilà les gens qui ont chassé de France les religieux parce que, liés par leur vœux, disait-on, ceux-ci n'étaient plus des citoyens libres.

Le Grand-Orient, à l'assemblée générale maçonnique de la rue Cadet [1], vota des secours pour les mineurs de Carmaux pendant la grève de 1892. Un journal de Paris, *L'Eclair*, annonçait quelque temps après, le vote des secours maçonniques aux

(1) Le Grand-Orient siège à Paris, 15, rue Cadet.

grévistes. Scandale des FF.·.. Au Convent ils donnent libre cours à leur indignation.

C'est d'abord le F.·. Adrien Duvaud [1] : "Aujourd'hui MM.·. FF.·., il se produit une indiscrétion plus grave encore, non seulement parce qu'elle divulgue un fait que nous voulions tenir caché, mais encore parce qu'elle le divulgue sous la forme la plus regrettable. Un journal, *L'Eclair*, a publié ce matin une dépêche de Carmaux [2]..."

Puis vient le tour du F.·. Thulié qui, dans un beau mouvement, s'écrie : "...Si vous pouviez, MM.·. FF.·., nous communiquer les noms de ceux qui commettent ces indiscrétions, immédiatement nous les dénoncerions à la Maç.·. tout entière et nous demanderions leur exclusion [3]."

A plusieurs de ces violateurs du secret

(1) Le F.·. Adrien Duvaud est un des membres les plus actifs de la *Ligue de l'Enseignement*, cette œuvre si hypocritement et si essentiellement maçonnique.

(2) Bulletin du G.·. O.·., 1892, p. 226.

(3) Le même, p. 246.

maçonnique on peut appliquer ce vers de La Fontaine :

« Son indiscrétion de sa perte fut cause »

Le franc-maçon paye souvent sa désobéissance de sa vie. En 1826, William Morgan, journaliste de l'État de New-york, après avoir reçu les hauts grades de la Maçonnerie, les révéla dans un ouvrage (1). Des membres de la loge de Rochester l'attirent dans une barque sur le lac Ontario. Ils reviennent bientôt sans lui en disant que Morgan s'est noyé et présentent aux autorités un cadavre comme étant le sien. Il fut démontré que ce cadavre était celui d'un certain Monroë.

Ce crime maçonnique, doublé de ce déni de justice, provoqua, dans le temps, une telle indignation qu'il donna lieu, aux Etats-Unis, à la création de l'*Anti-masonic party.* Cette association, fondée

(1) *Freemasonry exposed and explained, showing the origin, history and nature of Masonry, its effects on the governement and the Christian Religion*, in-8°, New-york, 1826, Fitzgerald, publisher.

dans le seul but d'exclure des fonctions publiques tout homme appartenant à la Maçonnerie, ne devint bientôt plus qu'une simple agence électorale aux mains des démocrates.

Le crime et la Franc-maçonnerie ont toujours fait bon ménage. Ceux qui ont si lâchement fait assassiner l'héroïque président de l'Equateur, Garcia Moreno, en 1875, ont bien pu faire mourir, en 1904, le député de Neuilly, le courageux Syveton. Comme le traître maçon, le téméraire *profane*, qui ose faire contre la secte un acte de guerre décisif, doit faire d'avance le sacrifice de sa vie.

Quand on pense au mal qu'a fait Syveton à la Maçonnerie en lui arrachant ces infâmes bouts de papier que l'histoire appellera désormais "*les fiches de la délation maçonnique dans l'armée française*," on comprend mieux la mort du vaillant député.

C'est le 8 décembre 1904 qu'on a trouvé Syveton asphyxié *par le gaz d'éclairage* (dit l'enquête officielle) dans son cabinet

de travail. Le 9 décembre, Syveton devait frapper un dernier coup, le plus terrible, contre la Maçonnerie à la Cour de justice où il devait comparaître ce jour-là.

Le seul rapprochement de ces deux dates est éloquent. Des hommes éminents ont affirmé dans les organes les plus autorisés de la presse française [1] que Gabriel Syveton était tombé victime d'un complot maçonnique. Je n'en citerai qu'un. Il est assez connu pour que la hauteur et l'indépendance de son esprit le mettent à couvert de toute accusation de partialité. C'est M. Jules Lemaître, de l'Académie Française, qui, à une assemblée générale de la Ligue de la Patrie Française tenue à Paris le 17 avril 1905, s'exprimait ainsi :

..."Je regrette en Syveton un ami charmant, le compagnon de bien des voyages, une belle et claire intelligence, un homme d'une merveilleuse bravoure. Et je veux honorer en lui, avant de me séparer de vous, un grand et probe serviteur du pays,

(1) *Le Gaulois*, *La Libre Parole*, *La Croix*, entre autres.

un des deux à qui nous devons l'affaire des fiches— et un martyr de la cause nationale (2). "

Le secret maçonnique fait encore des martyrs de nos jours. Nous avons déjà vu un franc-maçon le mettre audessus du serment judiciaire. La circulaire suivante vous prouvera que l'obéissance maçonnique doit passer avant l'obéissance militaire :

ANNÉE 1905 (E.·. V.·.)

CIRCULAIRE N° 4

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

GRAND-ORIENT DE FRANCE

SUPRÊME CONSEIL

pour la France et les possessions françaises

O.·. de Paris, le 6 février 1905 (E ·. V.·.),

Le Conseil de l'Ordre aux Loges de la fédération du Grand-Orient de France.

S.·. S.·. S.·.

T.·. C.·. Vén.·.,

Différentes Loges nous signalent que certains chefs de corps, interprétant abusivement une

(2) *Le Gaulois* du 18 avril 1905.

récente circulaire du ministre de la Guerre, obligent ceux de nos FF.·. qui appartiennent à l'armée à faire connaître les Sociétés ou Associations dont il font partie.

Nous vous prions d'informer les militaires membres de votre At.·. qu'ils peuvent se dispenser de révéler à leurs chefs leur qualité de francs-maçons.

Sans se livrer à aucune manifestation et sans se laisser aller à aucune de ces imprudences de langage qui nous ont parfois rendu leur défense difficile auprès du ministre de la Guerre, ils peuvent faire remarquer respectueusement aux chefs qui les interrogeraient sur ce point, que les règlements militaires ne semblent pas exiger une réponse à cette question, que c'est une affaire de conscience individuelle et qu'ils désirent garder sur ce point leur entière liberté de jugement.

Veuillez agréer, T.·. C.·. Vén.·., l'assurance de nos sentiments frat.·. dévoués.

Le président du Conseil de l'Ordre,
N. LAFFERRE.

Les vices-présidents.
SINCHOLLE, J.-B. MORIN.

Les secrétaires,
BOULEY, MASSÉ.

Le garde des sceaux,
PASQUIER. (1)

---

(1) Publiée dans la *Croix de l'Aube* et reproduite dans la *Croix*, de Paris du 23 février 1905.

Saluez, maçons canadiens-français de *l'Emancipation !* Voici vos chefs qui passent.

Avant d'être citoyen, avant d'être soldat, il faut être maçon. Maçon avant tout. Périsse la patrie ! Vive la Maçonnerie !

" Le Franc-Maçon doit être citoyen . . . Mais il doit être *Franc-Maçon d'abord*, candidat, conseiller de la cité, député, senateur, ministre, président de la République *ensuite* (1)."

N'oublions pas, encore une fois, que les francs-maçons sont des *scandalisés* de la discipline monacale.

A celui qui nous demanderait une bonne définition de la Franc-maçonnerie nous répondrions : " La Maçonnerie, c'est l'hypocrisie."

Etudions un peu ses tactiques sournoises. Invariablement l'action de la Maçonnerie suit trois phases distinctes, quand elle s'exerce dans un pays catholique. Il faut d'abord propager les idées maçonni-

---

(1) *Bulletin maçonnique*, 1889, p. 267.

ques : c'est la *semence* ; puis faire entrer ces principes dans les lois : C'est *l'imposition* des doctrines maçonniques au pays ; qu'on applique enfin dans la vie sociale au moyen d'un enseignement corrupteur et impie donné par l'État dans toutes les écoles : c'est *l'action* maçonnique par le monopole de l'enseignement.

Il faut d'abord arracher petit à petit les fidèles à l'influence du prêtre. On commencera par dire que la politique est absolument indépendante de la religion. Le prêtre n'a rien à voir dans la législation du pays.

S'agit-il d'une loi sur le divorce en préparation ? On doit ignorer la mission que le prêtre a reçu de Dieu de faire respecter la sainte indissolubilité du mariage.

Le Parlement est-il à discuter un projet de loi sur l'éducation ? Malheur à l'évêque qui, voulant se prévaloir de son droit suprême, fondé sur la parole du Christ : "*Allez ! enseignez toutes les nations*," tenterait d'éclairer son peuple ou les législateurs sur une aussi grave question !

“*L'évêque n'a rien à voir dans la politique*”. Voici ce que disait le *Canada*, de Montréal, dans son numéro du 6 mai 1905, à propos d'une circulaire adressée par Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, à son clergé sur la question des écoles du Nord-Ouest : “Pourquoi faut-il qu'en ces temps difficiles que nous traversons le *pallium* d'un Archevêque serve de drapeau aux démolisseurs ?

“Pourquoi faut-il que la parole toujours grave d'un prince de l'Église se mêle et se confonde avec la voix d'une jeunesse inexpérimentée qui se complaît trop volontiers aux cascades des mots ?

“En toute sincérité, en toute bienveillance, nous dirons à Mgr Langevin que la direction spirituelle du diocèse de Saint-Boniface est *une chose* et que la direction politique de la Confédération avec les immenses responsabilités qu'elle entraîne *en est une autre.*”

La semence maçonnique va très bien au Canada.

On crie contre *l'intolérance*, contre *l'ex-*

agération de ceux qui ne font pourtant que défendre les droits de l'Eglise.

Intolérance, *exagération*, *intransigeance*, *empiètement*, voilà des mots parfaitement maçonniques. Il est pénible de les trouver quelquefois dans la bouche de certains catholiques. Les francs-maçons escomptent le zèle intempestif de ces naïfs à prêcher la *tolérance*. Ne vous y trompez pas.

" En 1822, un juif de la Haute-Vente romaine écrivait à un de ses complices (1): C'est sur les loges que nous comptons pour doubler nos rangs; elles forment à leur insu un noviciat préparatoire; elles discourent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale et sur les grands principes de liberté religieuse. Elles ont, entre deux festins, des anathèmes foudroyants contre l'intolérance et la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour nous faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas

---

(1) Deschamps, I, Introduct. par Claudio Jeannet, p. LXXXVI.

éloigné de nous ; il ne reste plus qu'à l'enrégimenter [1]. "

" Un mot qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés, et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelques fonctions publiques au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il un ennemi déclaré ? Un Albani, un Pallotta, un Bernetti, un della Genga, un Rivarola ? Enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas ; crééez-lui une de ces réputations qui effrayent les petits enfants et les vieilles femmes ; peignez-le cruel et sanguinaire; racontez quelques traits de cruauté qui puissent facilement se graver dans la mémoire du peuple. Quand les journaux étrangers recueilleront pour nous ces récits qu'ils embelliront à leur

(1) Cité par Crétineau-Joly, *L'Eglise Romaine en face de la Révolution*, (édit-in-12) t. II, p. 120-121.

tour (inévitablement par respect pour la vérité) montrez, ou plutôt, faites montrer par quelque respectable imbécile ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manque jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal dont il ne comprend pas la langue, mais où il verra le nom de son délégat ou de son juge (1), le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du libéralisme, il croit aux libéraux comme plus tard il croira en nous ne savons pas trop quoi (2)."

La Franc-maçonnerie savait déjà, en 1819, créer une opinion de presse hostile à un homme qui pouvait la gêner dans

(1) Cet écrit maçonnique date de 1819. Il est fait ici allusion aux fonctionnaires pontificaux du temps du pouvoir temporel.

(2) Extrait de *l'Instruction secrète permanente donnée aux membres de la Haute-Vente*— citée par Crétineau-Joly dans son œuvre, *L'Eglise Romaine en face de la Révolution*. V. pour le texte complet "*Le problême de l'heure présente*" — par Mgr Delassus, I, p. 356.

l'exécution de ses projets. Croyez-vous qu'elle a perdu aujourd'hui quelque chose de sa triste habileté ?

Dans un mandement de Carême, daté de 1850, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, dévoilait, avec une étonnante perspicacité, les méthodes honteuses que la Maçonnerie sait employer pour paralyser l'influence du prêtre.

" Il y a une charte dictée par la secte anti-cléricale ; à force de ruse et de perversion, les adeptes sont parvenus à faire entrer ses principaux articles, tantôt un à un, tantôt subitement dans la législation de presque tous les peuples de l'Europe. Il est bon, N. T. C. F., que vous connaissiez cette marche souterraine des ennemis de vos âmes. Or, voici les principaux articles de cette constitution anti-chrétienne :

Tenez le prêtre dans la servitude, et quand il s'avisera de trouver les chaînes trop pesantes, dites que c'est de la liberté.

Donnez la liberté de conscience aux hérétiques, aux juifs, aux athées ; mais pre-

nez garde que le prêtre ni le catholique n'en jouissent.

Entravez, autant qu'il vous sera possible, le ministère du prêtre, séparez-le du peuple dont il est l'ami, le défenseur et le soutien.

Ne permettez pas que les œuvres de bienfaisance qu'il a fondées passent par ses mains et le rapprochent du pauvre dont il est le confident et le consolateur.

. . . .

Otez-lui tout ce qui pourrait accroître la considération que le peuple a pour lui, chassez-le des conseils des assemblées délibérantes, des administrations, de partout, afin qu'il tombe dans la condition du paria.

Mettez en tutelle tout ce qui lui appartient ; qu'il soit, s'il est possible, étranger dans le presbytère, sur le sol des morts et jusque dans son église.

Ecartez-le de l'enfance, chassez-le des écoles populaires.

Sécularisez l'enseignement supérieur de manière à l'interdire au prêtre.

Dans la crainte qu'il ne parle trop sou-

veut à la raison du peuple, diminuez le nombre des fêtes, employez le dimanche à des exercices, des banquets, des réjouissances, des occupations qui éloignent le peuple de la morale évangélique; dites-lui surtout que le travail sanctifie le dimanche mieux que la messe et la prière.

Établissez des fêtes nationales, païennes ou de quelque nature qu'elles soient, pourvu qu'elles fassent oublier les fêtes chrétiennes.

. . . .

Pour affaiblir le prêtre, efforcez-vous de le séparer des siens, soulevez le simple prêtre contre son Évêque; séparez l'Évêque du Souverain Pontife. Brisez le lien de la hiérarchie et l'Eglise croulera.

Voulez-vous parvenir à dominer plus sûrement l'Eglise, adjugez-vous le droit de choisir, de nommer et de former les prêtres; faites-les le plus possible à votre image. Ayez l'inspection des écoles ecclésiastiques, réservez-vous la nomination des professeurs de théologie, dictez leurs leçons. Au lieu des envoyés de

Jésus-Christ et de son Eglise, ayez des maîtres de religion et qu'ils enseignent la vôtre.

Tant que vous ne serez pas maîtres des consciences, votre pouvoir ne sera qu'un despotisme incomplet.

. . . .

Faites fermer les cloîtres, chassez les religieux, confisquez leurs biens, et quand ils seront réduits à la misère, privés des droits de citoyens, écartés des œuvres de bienfaisance, chassés des écoles, déconsidérés par vos publicistes, vous crierez plus fort que jamais contre leurs usurpations.

Tout le monde ne vous croira pas, qu'importe ? Il y en aura toujours assez pour paralyser le parti-prêtre et nous aider à le détruire (1)."

Nous serions peu étonné d'apprendre que beaucoup trouvaient ces prédictions du clairvoyant évêque très exagérées en 1850. Il n'y a pas un homme sérieux qui ne les trouve terriblement justes en 1906.

---

(1) Cité par Mgr. Delassus, dans *Le problème de l'heure présente*, I, p. 421.

" Les prêtres sont confiants, parce qu'ils croient dominer les âmes, écrivait d'Ancône, le 11 juin 1829, Felice, un des membres de la Haute-Vente. Montrez-les soupconneux et perfides. La multidude a eu de tout temps une extrême propension vers les contre-vérités. Trompez-là. Elle aime à être trompée (1)."

Nous avons confiance que le peuple canadien-français saura déjouer les odieuses menées de la secte.

La lute est engagée. On va voir le courage et la franchise de la foi canadienne aux prises avec la lâcheté et l'hypocrisie de la rage maçonnique. La lâcheté est moins à craindre que l'hypocrisie. Les francs-maçons, sachez-le bien, ne reculeront devant rien pour arracher la foi de l'âme canadienne. Ceux qui les ont précédés dans les combats infâmes de la guerre anti-catholique leur ont laissé et préceptes et exemples. " On exige de nous des choses qui, quelquefois, sont à faire dresser les

(1) Crétineau-Joly—*L'Eglise Romaine*, V. Mgr. Delassus, *Le problème*, etc. I, p. 371.

cheveux sur la tête, écrivait Malegari [1] de Londres au docteur Breidestein, en 1835; et croiriez-vous qu'on me mande de Rome que deux des nôtres, bien connus pour leur haine du fanatisme ont été obligés, par ordre du chef Suprême, de s'agenouiller et de communier à la Pâque dernière? Je ne résonne pas mon obéissance, mais j'avoue que je voudrais bien savoir où nous conduiront de pareilles capucinades [2]."

On est en droit de tout attendre de ceux qui ne tremblent pas de s'abaisser à de pareilles profanations sur un mot d'ordre de leur chef.

La bassesse de la délation doit paraître peu de chose aux francs-maçons après ces horreurs. C'est une de leurs armes favorites. Elle leur a été transmise par Weishaupt, le fondateur de l'Illuminisme, qui fut aussi le rénovateur et l'inspirateur de la Maçonnerie à la fin du XVIII[e] siècle.

---

(1) Membre de la Haute-Vente.

(2) Crétineau Joly—*l'Eglise Romaine*, etc—Mgr Delassus, *Le problème de l'heure présente* I. 375.—

Parlant du grade supérieur, appelé académique ou *minerval*, " Je veux encore ici, dit Weishaupt, faire des adeptes *les espions des uns, des autres et de tous* (1)."

" Appliquez-vous, dit-il encore à ses disciples dans ses instructions, à la perfection intérieure et extérieure, à l'art de *vous contrefaire*, *de vous cacher*, de vous masquer en observant les autres, pour pénétrer dans leur intérieur. "

On lit encore dans les *Ecrits Originaux* de Weishaupt : " Pour apprendre à connaître les sujets qu'il peut enrôler, tout illuminé doit commencer par se munir de tablettes en forme de journal, *diarium*. Espion assidu de tout ce qui l'entoure, il observera continuellement les personnes avec lesquelles il se trouve ; amis, parents ennemis, indifférents, tous sans exception seront l'objet de ses recherches ; il tâchera de découvrir leur côté fort, leur côté faible, leurs passions, leurs préjugés, leurs liaisons, leurs actions surtout, leurs intérêts,

---

(1) *Lettre 4e à Caton.*

leur fortune, en un mot tout ce qui peut donner sur eux les connaissances les plus détaillées; chaque jour il marquera sur ses tablettes ce qu'il a observé en ce genre.

. . . .

Chaque mois il fera deux fois le relevé de ses observations, il en transmettra l'ensemble à ses supérieurs; et l'ordre sera instruit par là quels sont *dans chaque ville ou dans chaque bourg* (1) les hommes de qui ils doivent espérer la protection ou redouter l'opinion. Il saura tous les moyens à prendre pour gagner les uns ou écarter les autres (2)."

C'est guidés par ces principes du *Vade mecum* maçonnique que des Français ont osé violer les lois les plus sacrées de l'amitié, de la famille, de toute la vie sociale pour se livrer, de 1901 à 1904, dans l'armée française, sous la direction du Grand-

(1) Très utile pour les élections municipales, locales ou fédérales au Canada.

(2) *Ecrits Originaux*, *réforme des Statuts*, art. 9, 13 et suiv. *Instruction pour les frères insinuants*, sect. XI, No 1; *pour les insinués*, Nos 1, 3 et 5 et *Lettre à Ajax*, 4e —*Mémoires*, Barruel, t. III, p. 26.

Orient, au plus odieux espionnage que le monde civilisé ait connu.

Ce fut un coup de tonnerre qui ébranla toute la France que cette révélation faite par M. Guyot de Villeneuve à la Chambre des Députés, le 28 octobre 1904 :

" Voilà le dernier document que j'apporterai à la tribune, disait le député nationaliste dans sa première interpellation. Il y en a d'autres, non moins intéressants, que je pourrais montrer. Mais ce que je tiens à déclarer, c'est *qu'il en ressort d'une façon lumineuse que M. le ministre de la guerre* (*le Gén. André*), *d'accord avec le président du Conseil,* (*Emile Combes*) *et d'accord avec le Grand-Orient, a organisé contre l'armée la délation et l'espionnage.*— (Applaudissements au centre et à droite.—Interruptions à l'extrême-gauche.)

Les francs-maçons de la Chambre étaient atterrés. Pas un ne se leva pour esquisser une défense. Les preuves étaient trop accablantes.

Il s'est donc trouvé des hommes pour

s'attacher aux pas d'un frère d'armes, pour l'épier dans tous ses actes, pour abuser honteusement des confidences de l'intimité, pour briser enfin sa carrière et le ruiner avec sa famille si leur odieux espionnage découvrait dans leur frère un vrai catholique. Ces hommes étaient des francs-maçons du Grand-Orient de France. La déclaration du Grand-Orient de France de 1877 porte que " la Franc-maçonnerie a pour principes : la liberté de conscience et la solidarité humaine. Elle n'exclut personne pour ses croyances. "

" Vous regarderez comme un principe constant parmi nous, écrivait Weishaupt aux supérieurs de l'Illuminisme, que la franchise n'est une vertu qu'auprès des supérieurs (1). "

Quand donc serons-nous convaincus que tout dans la Franc-maçonnerie n'est qu'hypocrisie et mensonge hors la haine de Dieu ?

Jean Bidegain qui, écœuré de la besogne

---

(1) *Statuts de l'Ordre*, No 20 — *La réforme des Statuts*, No 22. *Les Statuts généraux*, Nos 31, 32.

qu'on lui faisait faire au secrétariat du Grand-Orient, a livré les fameuses fiches aux nationalistes, nous dit dans son livre *Le Grand-Orient de France* (p. 110) (1) que "l'œuvre de délation entreprise par la Maçonnerie s'étendit à 25,000 officiers" de l'armée française. "Ceux qui n'ont pas été nommés encore, continue Jean Bidegain, n'ont pas le droit de se désintéresser du sort de leurs camarades. Il s'est trouvé aussi, un jour, près d'eux, un espion hypocrite qui a noté leurs paroles, recueilli des renseignements sur leurs amitiés, sur leurs croyances, sur leurs opinions et qui les a secrètement dénoncés (2)".

Le Grand-Orient de France a une succursale à Montréal. Vous le savez, Canadiens-français.

Avocat, médecin, notaire, négociant, maître d'école canadien-français, êtes-vous bien sûr de n'avoir pas, à cette heure, une

---

(1) *Le Grand-Orient de France*, par Jean Bidegain. Paris, Librairie Antisémite, 45, rue Vivienne—1905.

(2) Le même, (p. 110.)

de ces sangsues maçonniques, attachée au flanc? Veillez. N'oubliez pas que le service de renseignements du Grand-Orient de France existait depuis 1891 pour surveiller les fonctionnaires de la république française. On ne s'attaqua que dix ans plus tard à l'armée, comme à un des derniers remparts de la résistance.

Tout le monde sait comment fonctionnait le bureau de renseignements maçonniques sur l'armée française. Des espions (des officiers quelquefois) placés dans chaque ville de garnison, aux ordres de la secte, étaient chargés de prendre des notes sur tous les officiers. Ils adressaient leurs rapports au Secrétariat du Grand-Orient, à Paris, où ces notes étaient classées par les FF.·. Vadecard et Bidegain, qui les transmettaient ensuite au Ministère de la Guerre avec le visa du Grand-Orient. Le ministre de la Guerre (le Général André) ne proposait à l'avancement que les officiers dont les *fiches* portaient : *bon républicain* (1). Tous ceux qui avaient sur leurs

(1) Lisez *bon franc-maçon* ou *bon pour en faire un*.

fiches: *clérical, sa femme va à la messe, met ses enfants chez les Sœurs ou chez les Frères*, etc. etc. étaient impitoyablement rayés du tableau d'avancement.

L'hypocrisie maçonnique se préparait ainsi une armée maçonnique—*républicaine*, disaient, toujours faux, les francs-maçons.

" Une des plus grandes forces du *bon maçon*, c'est le mensonge. Il ment comme il respire, sans le moindre effort, et c'est là......un des fruits de l'éducation maçonnique [1] ".

L'instrument de propagande par excellence des mensonges maçonniques aujourd'hui, c'est la presse. Claudio-Jeannet affirme que les francs-maçons disposent de la plus grande partie des journaux du monde [2]. Remarquez que le célèbre écrivain ne dit pas que la plupart des journaux sont des organes attitrés de la Franc-ma-

(1) *Le Grand Orient de France*, par Jean Bidegain.

(2) Introduction Deschamps. *Les Sociétés Secrètes et la Société.*—p. 4, XXXII,

çonnerie. Il était trop au courant des sournoises menées de la secte pour commettre cette bévue. La Maçonnerie se garde bien d'avoir un seul journal qui soit ce que l'on pourrait appeler son organe officiel. Elle se trahirait en dévoilant au public son programme et ses moyens d'action.

Le rapporteur de la Commission de propagande maçonnique disait au Convent de 1898 : " Il a été question, à différentes reprises, de la création d'un organe maçonnique, susceptible de défendre nos idées, de nous défendre aussi contre les nombreuses *Croix* de Paris et de Province [1] "........

Rien ne vous fera donc distinguer un journal maçonnique d'un journal catholique que ses idées. De là la très grande importance d'avoir des journalistes bien éclairés sur les théories et les méthodes maçonniques, et surtout parfaitement soumis à la direction de leur évêque. C'est capi-

(1) Bon témoignage, en passant, rendu à l'efficacité de la presse catholique.—Avis aux Canadiens français.

tal. Pie X d'ailleurs, dans sa dernière Encyclique sur l'*Action Catholique*, l'exige formellement de tous ceux, prêtres ou laïques, qui veulent se dévouer aux œuvres sociales. C'est à ce prix seulement que les Canadiens-français obtiendront l'unité d'action absolument nécessaire au succès.

Un journal *à idées maçonniques* ne sera reconnaissable qu'à ces idées. Nous le répétons, il est de toute nécessité que les Canadiens-français s'habituent à voir clair dans les affirmations de la presse quotidienne. Le nombre d'opinions (souvent diamétralement opposées à l'esprit des gens qui les acceptaient sur la foi des journaux) que la Maçonnerie a "fabriquées [1]" est inouï.

Cet art de fabriquer l'opinion appartient en propre à la Franc-maçonnerie.

Le F.·. Marichaux avait suggéré à la Commission de propagande maçonnique de 1898 que, "si un journal ne devait pas

(1) Le mot est de M. Maurice Talmeyr. V. *Comment on fabrique l'opinion*, par Maurice Talmeyr, — dans le *Correspondant* du 25 juin 1905.

être créé, quelque chose pourtant devait être fait." Le Conseil de l'Ordre décida "d'étudier les moyens pratiques de publier *une sorte de correspondance* qui serait adressée à tous les journaux républicains et dans laquelle ils trouveraient, avec des articles, *des informations tendancieuses* qui permettraient, dans des moments critiques, une action commune, et qui, en temps ordinaire, auraient l'avantage de développer dans la presse des idées qui sont chères aux Francs-Maçons (1)."

Cette correspondance existe. Le F∴ Dutilloy nous l'a appris au Convent de 1899 : "Une correspondance anti-cléricale discrète adressée à de nombreux journaux, fait pénétrer dans certaines régions les idées maç∴ contre lesquelles des préventions séculaires étaient jusqu'ici profondément enracinées."

Voici les renseignements précis que nous donne Jean Bidegain sur cette fameuse *Correspondance* : "Ça s'intitulait, il y a deux

---

(1) *Compte-rendu du Convent* de 1898, p. 277.

ou trois ans : *La Semaine de France, correspondance de la résistance laïque....* Depuis quelque temps, le titre a été modifié ainsi : *Correspondance de la résistance laïque* (1)." L'auteur du *Grand-Orient de France* nous explique ensuite comment la *Semaine de France* n'est rien autre chose qu'une agence de calomnies dirigées contre les prêtres, les moines, les séminaristes, etc.

C'est la "*trompette du mensonge* (2)".

Les sons de la fanfare maçonnique arrivent à peu près en même temps aujourd'hui aux oreilles des habitants du monde entier par l'intermédiaire des agences télégraphiques. L'opinion voulue par la secte est créée. Les plus sceptiques y succombent quelquefois.

Nous avons vu la Maçonnerie italienne en 1819, dans son impatience d'amener la Révolution et le renversement du Pape comme Souverain Temporel, dénigrer

---

(1) *Le Grand-Orient de France* — 193-194.

(2) Maurice Talymeyr — *Comment on fabrique l'opinion.* Le Correspondant, No cité.

odieusement les fonctionnaires pontificaux dans la presse du temps, dans le seul but de créer en Italie l'opinion que le gouvernement du Pape était insupportable.

M. Maurice Talmeyr raconte d'une manière saisissante dans le *Correspondant* du 25 juin 1905 (art. cité) comment les francs-maçons, aidés de la Juiverie, surent par une action savamment combinée des journaux à leur solde, amener une opinion, bientôt répandue avec une rapidité étonnante, sur l'innocence de Dreyfus, là où quelque temps auparavant, on pouvait dire qu'il y avait unanimité presque absolue sur la culpabilité du capitaine juif. Des agences internationales fonctionnaient sans relâche dans tous les pays, lançaient fausse nouvelle sur fausse nouvelle, " maquillant " tout, " falsifiant " tout, " défigurant " tout (1). La mystification fut si complète dans certains pays qu'un Américain, excellent catholique et très distingué, " déclarait, il y a quelques années,

(1) V. *Le Correspondant*—No cité.

à M. Maurice Talmeyr, " ne pas pouvoir, quant à lui, mettre l'innocence de Dreyfus en doute ".

Stupéfait, M. Talmeyr se récria.

—Mais le colonel Henry a avoué dans sa prison, reprit son interlocuteur, être l'auteur du crime reproché au condamné!

—Et où avez-vous vu cela? demanda M. Talmeyr.

—Mais *dans vos journaux*, dans les *dépêches*.

Voilà comment la Maçonnerie crée non seulement l'opinion, mais encore *l'esprit du temps*.

Nous appelons *esprit du temps*, disait le F∴ Findel, dans une brochure publiée à Leipzig en 1893, la connaissance de tout ce qui, *par le travail d'une partie de la société humaine concertant ses efforts dans un sens donné à une certaine époque*, est devenu à tel point le bien commun de cette société, que toute sa vie à cette époque, est fondée de tous les côtés sur les résultats de ce travail."

Parlons clairement : " le travail d'une

partie de la société humaine concertant ses efforts dans un sens donné," c'est l'action maçonnique poussant insensiblement l'opinion vers les idées qu'elle lui veut définitivement imposer.

Cet art de fabriquer l'opinion date de loin chez les maçons. Weishaupt le pratiqua sur une très grande échelle à la veille de la Révolution française, sinon par la presse quotidienne, alors nulle, du moins par une "tempête de pamphlets anonymes," et par l'action simultanée de ses délégués chargés par lui d'espionner "dans chaque ville, dans chaque bourg" et d'y crier très fort dans les assemblées délibérantes que *le peuple voulait* ce que les Illuminés et les Maçons étaient seuls alors à désirer: le renversement du ministre Brienne et la convocation des Etats-Généraux. L'existence de ce courant factice a été parfaitement démontrée dans une étude récente: *La Campagne électorale de 1789 en Bourgogne*, publiée par MM. Cochin et Charpentier dans la revue *L'Action française* des 17 et 18

novembre 1904. A ceux qui se refuseraient encore à croire que le mot d'ordre révolutionnaire de 1789 soit parti des loges maçonniques, nous nous contenterons de signaler le fait suivant :

Dans une conférence du Carême qu'il prêcha à Vienne en 1898, un Jésuite très renommé, le R. P. Abel, fit la déclaration saisissante que voici : " En 1784, il y eut à Francfort une réunion extraordinaire de la grande Loge Eclectique. Un des membres mit aux voix la condamnation à mort de Louis XVI, roi de France, et de Gustave, roi de Suède. Cet homme s'appelait Abel. C'était mon grand-père. "

A un journal juif, *La nouvelle Presse libre*, qui lui reprochait d'avoir déconsidéré sa famille, le P. Abel répondit à la conférence qui suivit sa déclaration : " Mon père, en mourant, m'a marqué, comme sa dernière volonté, que je m'appliquerais à réparer le mal que lui et nos parents avaient fait. Si je n'avais pas eu à exécuter cette prescription du testament de

mon père, daté du 31 juillet 1870, je ne parlerais point comme je le fais (1)."

La Franc-Maçonnerie n'en était pas précisément à ses premières armes dans l'affaire Dreyfus.

"O hommes, écrivait Weishaupt dans une lettre à un de ses confidents, que ne pourrai-je pas vous faire croire (2) ?"

On ne semble pas se douter, dans certains milieux, des ruses que la Maçonnerie sait employer pour agir sur les masses par la presse. Des journaux catholiques eux-mêmes seront quelquefois choisis par la secte pour être les organes inconscients de certaines idées maçonniques très délicatement voilées. Ce sera alors au nom de la *science*, de la *raison*, ou de la *liberté* qu'on s'adressera aux lecteurs du bon journal. C'est ainsi qu'on pouvait lire dans le *Soleil* de Québec des 17, 19 et 23 mai 1905, une étude d'un jeune médecin sur "l'hygiène

---

(1) Mgr Delassus, *Le Problème de l'heure présente*, I, 87 88.

(2) Barruel, *Mémoires*, III, 120, *Ecrits Originaux*, *Lettre de Weishaupt à Zwach*.

à l'église." Au nom de l'expérience (qu'il n'a pas) l'auteur s'efforçait de démontrer que toutes les églises du Canada, tous les meubles de ces églises, les objets qu'on y présente à la vénération des fidèles, comme les reliquaires, etc, sont les foyers de la plus terrible corruption. L'article contenait trois ou quatre bonnes vérités noyées dans un déluge d'exagérations que nous avons entendu traiter de ridicules par un vieux médecin de 35 ans de pratique. Effet naturel de cette étude produit sur l'opinion des fidèles : le dégoût ou la peur de la fréquentation de nos églises, de la vénération des reliques, etc.

Le premier dupé dans cette affaire, c'est l'auteur de l'article en question. Nous mettons entièrement sa bonne foi à couvert. Il sera l'un des plus étonnés, nous en sommes sûrs, de nous entendre lui dire ici bien haut que son étude sur "l'hygiène à l'église", parue dans le *Soleil* de Québec, était d'inspiration maçonnique. Il pouvait tout aussi bien, et même plus efficacement, atteindre le but apparemment

proposé en se concertant privément avec les principaux curés et les chefs des bureaux de santé qu'en lançant par l'intermédiaire de la presse dans la grande masse des fidèles l'idée plutôt exagérée, sinon fausse, que la fréquentation de nos églises est dangereuse pour la santé publique. Nous conseillons au jeune auteur médical un peu plus de tact et lui souhaitons de ne plus recommencer à mettre son inconsciente naïveté au service des idées maçonniques, qu'il abhorre certainement. Nous osons livrer à ses méditations ces deux mots d'ordre de la Maçonnerie: "Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de dire encore leur dernier mot, (1) il a été jugé bon et utile de propager partout la Lumière et *de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer* (2)." Vous

---

(1) Ce qui est le cas aujourd'hui pour le Canada.

(2) Lettre du juif connu sous le nom de Piccolo-Tigre à la Vente (Loge) de Turin, *sur les moyens à prendre pour raccoler des francs-maçons* —*Papiers secrets de la Haute-Vente* saisis par la police de Léon XII et publiés par Crétineau-Joly.

pourrez... *faire servir leur science* (1), écrivait-on aux Epoptes (Loges des Illuminés), au profit *de notre Ordre*, mais cela *sans qu'ils s'en aperçoivent* (2)."

Il faut le répéter : c'est par ces moyens détournés que la Maçonnerie parviendra le mieux à agir sur l'opinion au Canada et à créer ce néfaste *esprit du temps* (l'œuvre n'est-elle pas commencée?) qui est partout la préparation nécessaire du terrain pour la culture maçonnique.

On s'efforcera de faire comprendre que c'est au *cléricalisme* qu'on en veut et non au *catholicisme*. Distinction de mots seulement qui a eu malheureusement trop de succès déjà en Europe, en France surtout.

"La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est purement officielle, subtile, *pour les besoins de la tribune* (3), disait, en 1880, M. Courdaveaux, membre du

(1) La science des savants... ou les quelques connaissances de ceux qui croient l'être.

(2) Barruel, *Mémoires*, t. II, pp. 221 et 222.

(3) Lisez ; pour tromper les catholiques.

Conseil de l'Ordre du Grand-Orient, mais ici, en loge, disons-le hautement pour la vérité, le *catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un* (¹)."

Après avoir trompé le peuple "à la tribune," les *honnêtes* maçons sont quelquefois pris, lorsqu'ils se sentent en famille, d'un irrésistible besoin de dire la vérité.

Un autre accès de franchise maçonnique: le F∴ Edgar Monteil, auteur du Rituel de la loge la *Clémente Amitié*, fait donner au *Vénérable* les explications suivantes sur la tolérance maçonnique dans l'initiation de l'apprenti: "La tolérance dans les idées n'entraîne pas la tolérance dans les faits, et nous sommes les adversaires irréconciliables de toutes les organisations qui tendent à dénier à l'homme son libre arbitre notamment des organisations religieuses qui veulent nous asservir (²). *Nous*

---

(1) *Chaîne d'Union*, juillet 1880, p. 199.

(2) C'est bien plutôt la Maçonnerie qui "nie à l'homme son libre arbitre" en faisant de ses membres les vils exécuteurs des ordres les plus vils émanant d'une autorité qu'ils ne connaissent pas et que le plus grand nombre ne connaîtra jamais.

nous déclarons l'ennemi de tous les prêtres et de tous les moines (1)."

Voilà le fond de l'âme maçonnique brutalement mis à jour.

"J'ai déjà dit que, par suite de l'influence du milieu (maçonnique), écrit M. Colpin-Albancelli dans sa saisissante étude: *Comment je suis entré dans la Franc-Maçonnerie et comment j'en suis sorti* (2), j'étais devenu Jacobin et anti-catholique acharné. J'ai ainsi connu cet état d'esprit qui est celui de toute la Maçonnerie et je sais à quel point il est despotique.

. . . .

"Je ne demeurai pas moins de trois ans sous son influence. Au bout de ce temps, c'est-à-dire quelques mois après mon entrée au chapitre la *Clémente Amitié*, je commençai à distinguer ce qu'il y avait de violent, d'inique et de dangereux dans ce fanatisme dont je voyais les autres maçons et moi-même possédés".

---

(1) *Rituel de la Clémente Amitié*, p. 6.

(2) Colpin-Albancelli.—*Comment je suis entré dans la Franc-Maçonnerie et comment j'en suis sorti*, Paris, Perrin et Cie, 1905, pp. 63-64.

“ J’avais alors eu le temps de m’apercevoir que la plupart des francs-maçons les plus intelligents n’étaient que de vulgaires ambitieux. J’étais surtout frappé de la contradiction qui existait entre les prescriptions contenues dans les statuts de la Société et les actes quotidiens des sociétaires. Liberté, tolérance, interdiction de s’occuper des questions politiques, voilà ce que je lisais dans les statuts. Fanatisme, intolérance, haine, voilà ce par quoi je me laissais dominer et ce à quoi obéissaient tous mes frères. ”

Ces statuts de la Maçonnerie ne sont bons qu’à jeter de la poudre aux yeux et à couvrir l’action réelle et cachée de la haine anti-chrétienne, seul véritable esprit de la secte.

M. Colpin-Albancelli nous fait ensuite comprendre la vraie cause de la puissance maçonnique : “ Un des hommes les plus considérables, non pas du monde politique, mais du monde maçonnique, raconte-il à la page 71 de sa brochure *Comment je suis entré*, etc, m’avait proposé un rendez-

vous pour une communication qu'il me disait être d'une extrême importance. Je me rendis à son appel.

" Il commença par me demander le secret sur la conversation qu'il allait avoir avec moi. Puis il me dit :

" — Vous pouvez mesurer la puissance de la Franc-Maçonnerie. Et pourtant, vous êtes aussi à même de vous rendre compte de la médiocrité des éléments qui la composent. Nous sommes tout puissants, non pas parce que les Francs-Maçons sont plus intelligents, plus habiles ou plus instruits que les profanes les plus vulgaires, car vous savez qu'il n'en est rien, mais parce que nous sommes organisés, tandis que les autres ne le sont pas... De plus le pays ignore notre organisation et notre but. Il en résulte que nous pouvons agir sans qu'il s'en doute, par conséquent sans qu'il s'oppose à notre action. Là est le secret de notre force."

C'est ici qu'on comprend l'admirable clairvoyance de Léon XIII lorsqu'il disait aux catholiques dans l'encyclique

Humanum genus: "Faites connaître la Franc-Maçonnerie telle qu'elle est."

"Mais au lieu d'une association, continua l'interlocuteur de M. Colpin-Albancelli, se composant comme la Franc-Maçonnerie, de vingt-cinq mille nullités, supposez une autre association, qui compterait seulement mille membres mais qui n'en admettrait jamais un nouveau sans l'avoir étudié et suivi pendant des années, qui créérait autour de lui des circonstances les plus diverses dans le but de l'éprouver (1), qui lui susciterait des difficultés contre lesquelles il pourrait donner la puissance de son effort, la mesure de son intelligence et de sa volonté. Supposez une telle association arrivant, par un pareil recrutement, à ne compter que des membres de choix, tels qu'à eux tous on peut dire qu'ils n'auraient qu'une tête, qu'un cœur, qu'un bras... que penseriez-vous de la force dont disposerait une pareille association ?

---

(1) Toujours le plus honteux espionnage.

" Je répondis naturellement que cette association serait la reine du monde. "

Le franc-maçon haut gradé annonça alors à M. Colpin-Albancelli que cette association existait et lui offrit sur-le-champ d'en faire partie. Ce dernier refusa net en disant qu'il était décidé non seulement à quitter la Maçonnerie, mais même à la combattre.

" Je prie le lecteur de remarquer, continue M. Colpin-Albancelli (1), que j'étais franc-maçon depuis cinq ans, rose-croix depuis deux ans, et même officier dans le chapitre dont je faisais partie, et jamais je n'avais pu me douter que j'étais l'objet d'une surveillance quelconque.

" En outre, il suffisait que je fisse la déclaration par laquelle je terminai l'entretien, pour qu'on ne poussât pas plus loin la confidence. D'où il faut conclure que si méprisable que paraisse le milieu maçonnique à ceux qui font partie des groupements supérieurs et véritablement se-

(1) Colpin Albancelli. — *Comment je suis entré dans la Maçonnerie et comment j'en suis sorti*; p. 73.

crets, tellement secrets qu'ils sont ignorés des francs-maçons eux-mêmes, il n'en est pas moins vrai qu'il faut être imprégné des idées maçonniques pour être jugé digne d'aller au delà."

Secret dans la direction et *hypocrisie* dans l'action : voilà le dernier mot de l'organisation maçonnique.

Avis aux Canadiens-français qui voudraient s'affranchir de la sage et intelligente direction de l'Eglise pour aller se jeter dans le troupeau des "nullités" et des imbéciles qui se laissent aveuglement conduire par un groupe d'enragés sectaires dont ils ne soupçonnent même pas l'existence.

CHAPITRE V

LES JUIFS ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Les Juifs sont en train d'envahir le Canada. Le dernier *Almanach* de la Juiverie universelle, publié à Berlin, mettait à 20,000 le nombre des Israélites établis à Montréal. M. Eug. Rouillard, du bureau des statistiques de Québec, jetait le cri d'alarme, il y a quelque temps dans la *Semaine Religieuse de Québec* où il signalait aux Canadiens-français l'augmentation rapide de l'émigration juive dans notre province pendant les derniers dix ans. Ce fait n'a rien d'étonnant. L'invasion juive suit toujours de près l'inva-

sion maçonnique. Le pays catholique que les francs-maçons ont juré de perdre est sûr de voir bientôt son territoire inondé de Juifs. Les Juifs et les francs-maçons ont toujours été des alliés fidèles dans la lutte pour la destruction des institutions chrétiennes. L'œuvre de la démolition leur est commune.

Leur but est différent : les francs-maçons travaillent à démolir toute religion pour faire régner la libre-pensée ; les Juifs coopèrent de toutes leurs forces à la destruction de la foi chrétienne pour amener la domination universelle du judaïsme.

En 1867, *l'Univers Israélite* (I, V, p. 223) faisait voir qu'on n'avait pas cessé de mettre en pratique les instructions de Weishaupt en continuant à compter sur la direction des jeunes clercs pour arriver à "changer l'orientation intellectuelle du monde [1]." Il se félicitait de voir s'acclimater en France "la rénovation des études théologiques, inaugurée par la savante et

(1) Delassus, I, 183.

spéculative Allemagne. Et, ajoutait-il, *tout Israélite doit éprouver le désir de coopérer à cette œuvre, où sont engagés nos intérêts les plus sacrés.*"

M. Gougenot des Mousseaux affirme que "les chefs réels (de la Maçonnerie) vivent dans une étroite et intime alliance avec les membres militants du judaïsme, princes et initiateurs de la Haute-Kabale."

Une preuve de l'influence considérable qu'exercent les Juifs sur la haute direction de la Franc-maçonnerie, c'est que les initiations maçonniques ne sont, pour la plupart, que l'écho fidèle des doctrines du judaïsme. "La Kabale juive, écrit Mgr Meurin dans son ouvrage : *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, la Kabale juive est la base philosophique et la clef de la Franc-Maçonnerie (1)".

Les fils d'Israël font pour la Maçonnerie autre chose que lui dicter des formules cabalistiques d'initiation. Ils en sont les espions et les caissiers.

---

(1) Introduction, p. 7.

La Juiverie possède une organisation puissante qui sait devenir, au besoin, entre les mains des francs-maçons, l'un des instruments d'action sociale les plus efficaces que l'on connaisse. C'est le groupe des *facteurs*, comme le Kabal les appelle. Ces *facteurs* ne sont ni plus ni moins que les " agents du gouvernement occulte des Israëlites, s'interposant d'un bout du monde à l'autre pour les ventes et les achats, pour les procès de leurs coréligionnaires, agissant près des administrations pour tout ce qui est de l'intérêt de la race, secondant ou paralysant les projets des gouvernements, etc (1) ".

Jamais les espionnages maçonniques de ces agents israélites n'apparurent sous un jour plus hideux qu'en 1846, lorsque Crétineau-Joly, à la demande expresse de Grégoire XVI et avec la permission que Pie IX lui accorda quelque temps après la mort de son prédécesseur, livra à l'Europe stupéfiée la connaissance des papiers secrets

(1) Delassus, *Le problème de l'heure présente*, I. 1.53.

de la Haute-Vente, que la police romaine avait en sa possession depuis Léon XII.

Parmi les *Quarante* membres de la Haute-Vente se trouvaient des représentants très marquants du patriciat romain. Crétineau-Joly crut bon de taire les noms qui se cachaient sous les pseudonymes dont se servaient les *Quarante* dans leur correspondance." Par respect pour de hautes convenances, disait-il, nous ne voulons pas violer ces pseudonymes, que protège aujourd'hui le repentir ou la tombe. L'histoire sera peut-être un jour moins indulgente que l'Eglise."

Les Juifs étaient représentés dans ce suprême conseil de la Maçonnerie italienne. Le rôle confié à la Haute-Vente par la Maçonnerie Universelle était celui de "préparer l'assaut final à donner au Souverain Pontificat (1)." Les *Quarante* s'étaient partagé l'espionnage et la direction secrète de l'Europe. Leur chef avait pris le pseudonyme de Nubius. Le plus puis-

---

(1) Delassus, ouvr. cité, I, p. 140

sant de ses aides et complices était un Juif, connu sous le nom de Piccolo-Tigre (le petit tigre). Le portrait que trace Crétineau-Joly de ce dernier vous donnera le type de l'espion Juif : " Son activité est infatigable ; il ne cesse de courir le monde pour susciter des ennemis au Calvaire. Il est tantôt à Paris, tantôt à Londres, quelquefois à Vienne, souvent à Berlin. Partout il laisse des traces de son passage ; partout il affilie aux sociétés, et même à la Haute-Vente, des zélés sur lesquels l'impiété peut compter. Aux yeux des gouvernants et de la police, c'est un marchand d'or et d'argent, un de ces banquiers cosmopolites ne vivant que d'affaires et s'occupant exclusivement de son commerce. Vu de près, étudié à la lumière de sa correspondance, cet homme est l'un des agents les plus habiles de la destruction préparée. C'est le lien invisible, réunissant dans la même communauté de trames toutes les corruptions secondaires qui travaillent au renversement de l'Eglise. "

Il faut de toute nécessité que le Cana-

dien-français sache à qui il a affaire dans la personne du juif franc-maçon. Lisez ces instructions que Piccolo-Tigre donnait aux membres de la Vente piémontaise dans sa lettre du 18 janvier 1822 :

" L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les grandes causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque ; apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce désir de rebellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût

de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel, que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel ".

Avant de vous récrier, attendez d'avoir connu le fond de l'âme judéo-maçonnique, tel que nous le révèle *l'Instruction permanente*, donnée à tous les membres de la Haute-Vente.

" Écrasez l'ennemi quel qu'il soit, y est-

il dit, écrasez le puissant à force de médisances et de calomnies ; mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller ; c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés mais sûrs dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires, de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes, doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et, s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorités à garder le plus absolu silence sur ces choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice... peut entraîner de grandes calamités, et que c'est son arrêt de mort que signe ainsi le révélateur volontaire ou involontaire."

L'un des membres de la Haute-Vente,

Gaëtano, fut pris de tremblement à la vue des ravages épouvantables qu'occasionnait dans la société du XIXe siècle l'application de pareils principes. Il adressa au chef des *Quarante*, Nubius, une lettre au cours de laquelle il lui dit :

" Nous avons trop poussé à l'extrême en beaucoup de choses. Nous avons enlevé au peuple tous les dieux du ciel et de la terre qui avaient son hommage. Nous lui avons arraché sa foi religieuse, sa foi monarchique, sa probité, ses vertus de famille et maintenant que nous entendons dans le lointain ses sourds rugissements, nous tremblons encore, car le monstre peut nous dévorer. " Et en terminant, il se sentait forcé d'admettre le triomphe définitif de la cause catholique : " Quelque soit l'avenir réservé aux idées que les Sociétés secrètes propagèrent, nous serons vaincus et nous trouverons des maîtres ".

Le *Monde* du 2 avril 1870 publiait une lettre très instructive de M. de Camille, alors à Bologne. Celui-ci venait de ren-

contrer un de ses anciens amis qu'il savait avoir pris une part active aux affaires de l'Ordre Maçonnique. Il lui demanda quels étaient ses rapports avec les membres de la secte. " J'ai quitté ma Loge de l'Ordre définitivement, lui répondit son ami, parce que j'ai acquis la conviction profonde que *nous n'étions que l'instrument des Juifs* qui nous poussaient à la destruction totale du christianisme ".

" Ceux qui affirment, écrit Gougenot des Mousseaux, que le Conseil universel et suprême, *mais secret*, de la Maçonnerie, composé de neuf membres, doit tenir en réserve, *pour les représentants de la nation juive*, un minimum de cinq sièges, parce qu'ainsi le veut la constitution maçonnique, nous apprennent ce que les simples lois du bon sens nous ont déclaré devoir être (1)."

Le Juif Disraëli, qui fut Lord Beaconsfield, a dû connaître assez les dessous de la politique pour que son opinion ait un

(1) Gougenot de Mousseaux, *Le Juif*, p. 359.

certain poids. " En vérité, disait-il, un jour, le monde est gouverné par de tout autres personnages que se l'imaginent ceux qui ne voient pas ce qui se passe dans les coulisses."

Henry Misley, qui, d'après Louis Blanc, prit une grande part aux révolutions contemporaines, dit: " Je connais un peu le monde; et je sais que dans tout ce grand avenir qui se prépare (la République Universelle pour l'extension des droits de l'homme à tout le genre humain), il n'y en a que quatre ou cinq qui tiennent les cartes."

Pour donner plus de force à l'action juive, on fonda en 1858 *l'Alliance Israélite Universelle.*

Le Juif maçon, Crémieux, en expose ainsi le but: " L'*Alliance Israélite Universelle* commence à peine et déjà son influence salutaire se fait sentir au loin... Elle ne s'arrête pas à notre culte seul, elle s'adresse à tous les cultes. Elle veut pénétrer dans tous les religions comme elle pénètre dans tous les contrées... Donnez

une main amie à tous ces hommes qui, nés dans une autre religion que la nôtre, nous tendent leur main fraternelle, reconnaissant que toutes les religions, dont la morale est la base, dont Dieu est le sommet, doivent être amies entre elles; faire ainsi tomber les barrières qui séparent ce qui doit se réunir un jour, voilà, messieurs, la belle, la grande mission de notre *Alliance Israëlite Universelle*" ....

La fusion de toutes les religions dans le judaïsme, voilà le but de l'association.

Le synode de Leipsig, qui réunit, en 1869, des juifs de tous les pays du monde, faisait la déclaration suivante: "Le synode reconnaît que le développement et la réalisation des *idées modernes* sont la plus sûre garantie pour le présent et l'avenir de la nation juive et de ses enfants."

Mettez *révolutionnaires* à la place de *modernes*, et vous avez en quelques mots tout le programme de la Juiverie universelle. Les francs-maçons et les Juifs ont donc intérêt à propager dans le monde chrétien les mêmes idées. L'argent des

Juifs est acquis aux francs-maçons chaque fois qu'il s'agit d'une œuvre de presse révolutionnaire ou anti-catholique.

Tout le monde sait aujourd'hui que ce fut la presse judéo-maçonnique qui obtint la révision du procès Dreyfus.

Sachons au moins profiter des leçons de l'histoire. Ne nous en laissons pas imposer par les airs obséquieux des juifs de Québec et de Montréal. Ils feront les agneaux au Canada tant qu'ils n'y auront pas gagné assez de force pour paraître ce qu'ils ont toujours été et ce qu'ils sont au milieu du troupeau chrétien, des loups ravisseurs..

Ils sont en train de faire leur fortune chez nous. Soyez sûrs qu'ils ne veulent pas être dérangés. L'échine souple! est aujourd'hui le mot d'ordre des Juifs au Canada. Ils sont encore à porter le ballot. Laissez-leur le temps de monter en automobile. Ils seront alors conseillers municipaux, membres du Conseil de l'Instruction publique, députés. Vous souvenez-vous du misérable Juif à l'air piteux

qui, il y a six ou sept ans, vendait des chiffons sous un porche? Allez voir aujourd'hui son magasin. Des lettres dorées vous feront connaître son nom. Vous n'étiez pas loin de vous apitoyer sur son sort, il y a sept ans. Il n'attend aujourd'hui qu'une bonne occasion pour acheter votre propriété.

Quand il aura votre maison, il essaiera de prendre l'âme de vos enfants en votant l'école neutre. Votre argent aura fait du Juif, père de famille canadien-français, le démolisseur de votre foi.

CHAPITRE VI

LA FRANC-MAÇONNERIE AMÉRICAINE.

« LA Franc-maçonnerie américaine est à peu près inoffensive. » C'est devenu un dicton qui menace de s'accréditer même dans certains milieux catholiques.

Il faut admettre que la Maçonnerie se manifeste aux Etats-Unis sous une apparence plutôt bénigne. Elle n'a pas le caractère révolutionnaire qui marque toujours les actions de sa sœur de l'Europe latine. Les catholiques qui attribueraient cette différence à l'esprit de la Franc-maçonnerie américaine commettraient une

erreur qui pourrait devenir fatale aux inté rêts de l'Eglise en Amérique.

Dans les pays catholiques comme la France, l'Italie, la Belgique, il y a toujours deux camps: celui des soumis et celui des révoltés. Un catholique qui s'éloigne de l'Eglise abandonne toute religion. Sa conscience lui dit qu'il n'existe dans le monde qu'une seule vraie Eglise, l'Eglise Catholique dont il vient de se séparer. L'idée religieuse le poursuit, le harcelle. Les lois, les mœurs, les pratiques de dévotion qu'il voit faire autour de lui, tout lui rappelle qu'il est un damné dans sa famille et dans son pays. Il faut détruire cette idée religieuse qui le fait tant souffrir: c'est la rage anti-catholique qui s'empare de lui. Un catholique franc-maçon ne peut être qu'un enragé sectaire.

Un protestant ne s'engage à rien autre chose, en se proclamant protestant, qu'à croire ce qui lui plaira. Son interprétation privée de la Bible, voilà la règle fondamentale de sa croyance. L'indifférence

en matière de religion n'est que la conclusion logique du protestantisme. Il n'a donc rien à regretter quand il est devenu franc-maçon, puisqu'il n'a eu rien à sacrifier pour le devenir. Absence donc à peu près complète chez lui de ces terribles aigreurs de conscience qui produisent cette amertume de haine anti-catholique chez un catholique apostat.

Le franc-maçon américain qui voudrait se livrer à une campagne anti-religieuse se trouverait fort embêté : il n'aurait rien à détruire.

Toute la lutte maçonnique se fait aujourd'hui pour un seul but : amener un pays à reconnaître l'école neutre comme la seule école officielle chez lui. La Franc-maçonnerie ne se considère à bon droit comme sûre d'un peuple que le jour où elle est la maîtresse des enfants. Rien à faire aux Etats-Unis : la Constitution ne reconnaît que l'école neutre. Toute la tâche de la franc-maçonnerie américaine consiste à sontenir l'école officielle contre l'école catholique. Nous avons de sérieuses

raisons de croire qu'elle n'est pas au-dessous de sa tâche.

Un prêtre distingué nous disait qu'après 25 ans de ministère aux Etats-Unis, il avait acquis la certitude qu'il s'y faisait une lutte sourde, mais très vive, contre l'école paroissiale catholique. Certains succès trop brillants remportés aux examens de l'Etat par l'école qu'i lavait fondée au prix de grands sacrifices, lui avaient fait perdre le privilège de faire composer les enfants de la paroisse à l'école même. " Les autorités de l'Etat, ajoutait le digne curé, semble toujours très jalouses des succès de nos enfants ".

Une hostilité sourde, voilà l'attitude des francs-maçons américains vis-à-vis des institutions catholiques. Elle éclate quelquefois, cette hostilité. Ici, par exemple, on opposera à un excellent catholique, comme candidat au poste d'inspecteur des écoles du comté, un apostat ; là, un sénateur fera tous ses efforts à Washington pour empêcher une partie de l'argent des Indiens

(Indian Fund) d'aller au soutien des écoles confessionnelles de ces derniers.

Comment pourrait-il en être autrement ? La Franc-maçonnerie des Etats-Unis est solidaire de la Franc-maçonnerie d'Europe, de toutes les Maçonneries.

Le 8 décembre 1869, à l'anti-concile de Naples, les délégués de la Maçonnerie américaine souscrivirent à la déclaration, unanimement adoptée, où on lit que : " les libres-penseurs assument l'obligation de travailler à l'abolition prompte et radicale du catholicisme, par son anéantissement, par tous les moyens, y compris la force révolutionnaire. "

Lors de l'affaire Dreyfus, les journaux judéo-maçonniques des Etats-Unis n'avaient qu'une voix pour proclamer l'innocence du trop célèbre capitaine.

En revanche, silence complet de la presse américaine sur les hontes de la délation maçonnique dans l'armée française en 1904. Alors que des francs-maçons marquants de France, pris de dégoût eux-mêmes, adressaient en termes indignés leurs

lettres de démission au Conseil du Grand-Orient, il se trouva un journal des Etats-Unis pour prendre la défense de la Maçonnerie française.

La *New-York Tribune* du 18 décembre 1904 publiait un article intitulé : *Masonry in France. – Reply made here to charges against the Order* (1). La Maçonnerie américaine y montre le bout de l'oreille. " Une organisation, disait la *Tribune* en parlant de la Franc-maçonnerie, qui a pour principe l'égalité et la liberté, se mentirait à elle-même si elle ne se posait en adversaire déclaré de celle qui est l'incarnation même de l'intolérance et du fanatisme (il s'agit ici de l'Eglise Catholique).......Quant à l'affaire Syveton, en particulier, nous n'en savons rien de plus que les rapports des journaux ; mais on peut affirmer en toute sécurité qu'elle est du même type que les calomnies, les hypocrisies et les mensonges par lesquels on

---

(1) *La Maçonnerie en France. Réponse faite ici aux accusations portées contre l'Ordre.*

essaie depuis plus d'un siècle de discréditer l'Ordre en France."

La Maçonnerie américaine n'a pas hésité à suivre la Maçonnerie française jusque dans la boue plutôt que de renier sa solidarité avec elle.

Nous entendons quelque bon libéral, toujours malade du désir de tout concilier, nous dire : "La Franc-maçonnerie américaine ne respecte-t-elle pas le nom de Dieu ?" Soit. Nous nous permettrons de lui demander, à notre tour : "Qu'est-ce que la Franc-maçonnerie américaine entend par le nom de Dieu ?".

Toute la question est là.

Le Dieu, dont le nom est écrit dans les statuts de la Maçonnerie américaine, est-il le Dieu personnel des chrétiens, Celui que nous proclamons et qui est le Créateur du ciel et de la terre ?

Le *Rituel Maçonnique* du Dr Mackey [1]

---

(1) *Mackey's Masonic Ritualist* or *Monitorial Instruction in the Degrees from entered Apprentice to Select Master*, by A. G Mackey, M. D., Past General Grand High Priest of the General Grand chapter

va nous répondre. L'auteur nous avertit dans sa préface, que son livre " contient dans ses instructions monitoires *tout ce qui peut être légalement enseigné dans un livre* sur le Rite Américain ". Il ajoute plus loin : " C'est donc un livre que le franc-maçon pourra emporter avec lui pour lui servir de compagnon de voyage, comme un *vade mecum*, qu'il pourra consulter chaque fois qu'il en sentira le besoin (at any moment) ..."

L'Encyclopédie d'Appleton (*Appleton's Cyclopedia of American Biography*) dit que les œuvres de A. G. Mackey sur la Maçonnerie " sont considérées comme faisant autorité ". Nous pouvons nous fier à sa connaissance des doctrines maçonniques : il est un des premiers écrivains de l'Ordre. Sa véracité ne peut être mise en doute : il écrit pour le corps maçonnique.

Ecoutons le docteur Mackey expliquer à ses frères la notion maçonnique de Dieu dans son étude sur le 7e degré (Royal Arch

---

of the United States, etc. New-York, Clark and Maynard, Publishers.

degree): "Et Dieu dit à Moïse, *Je suis ce que je suis.*"

Vous êtes priés de noter l'odieuse défiguration du texte de l'Ecriture qu'opère ici sans façon notre maître en Maçonnerie. Au lieu de la parole prononcée par Dieu: "Je suis Celui qui suis," il invente celle-ci: "Je suis ce que je suis." Vous allez voir que sa fraude n'est pas sans raison ni sans but. La parole de Dieu, telle que faussement rapportée par le ritualiste de la Maçonnerie américaine, permet aux francs-maçons des Etats-Unis de faire de Dieu ce qu'il leur plaît.

"I—*Jah*—continue plus loin le Dr Mackey—c'était le nom de Dieu dans la langue syrienne......

II—Bel—C'était le nom de Dieu chez beaucoup de peuples d'Orient, et particulièrement chez les Chaldéens....

III—On—C'était un des noms sous lesquels on adorait Dieu chez les Egyptiens...

Maintenant tous ces noms de Dieu, qui, avec tous les autres qu'on trouve dans les ineffables degrés de la Maçonnerie, cons-

tituent tout un système, sont éminemment symboliques ".

Pour la maçonnerie américaine, Jehovah, Baal, le soleil adoré par les Egyptiens et le feu adoré par les Chaldéens ne sont que de pures symboles dont l'ensemble —avec bien d'autres—constituent le culte maçonnique. Nous rougissons d'avoir à écrire ces horreurs. Il faut pourtant que les Canadiens-français des Etats-Unis sachent que les francs-maçons américains ne croient pas plus au Vrai Dieu qu'au dieu-soleil des Egyptiens.

On comprend que le Rituel de Mackey ait eu intérêt à corrompre le texte des Livres Saints "Je suis Celui qui suis :" et à mettre sans vergogne dans la bouche de Dieu cette parole absolument vide de sens : "Je suis ce que je suis" c'est-à-dire "Je suis ce que l'on veut."

Même duperie dans la célébration annuelle de la Saint-Jean par les maçons des Etats-Unis. Tous les Rituels maçonniques, y compris celui du Dr Mackey, vous diront que ce que les Loges du monde en-

tier fêtent à la St-Jean, c'est le *Solstice d'été*.

Ne l'oubliez pas : les francs-maçons américains croient plus au soleil qu'à Dieu. L'entrée d'une loge maçonnique des Etats-Unis ne peut s'obtenir pour un catholique qu'au prix d'une apostasie formelle. "Vous devez vous considérer, dit le Vénérable au candidat, comme étant dans l'ignorance la plus complète sur tout ce qui regarde Dieu et le monde. C'est nous qui vous donnerons la lumière." Avant d'avancer à l'initiation, le catholique devra confesser au Vénérable de la loge qu'il ne sait rien des choses qui regardent l'existence de Dieu et du monde. Il est obligé de renier Jésus-Christ et sa Rédemption.

Etonnez-vous maintenant qu'un catholique américain qui ose entrer dans la Maçonnerie, malgré la défense de l'Eglise, abandonne toute pratique religieuse. Jamais le caractère anti-catholique de la Maçonnerie américaine ne nous apparut plus frappant que le jour où nous nous trouvâmes au lit de mort d'un malheureux

catholique qui n'avait pas craint de s'y enrôler.

Il s'était confessé. Il ne s'agissait plus que de faire sa renonciation à la Franc-maçonnerie devant deux témoins. Sa femme était avec une amie dans la chambre voisine de celle où nous étions. Nous les prions de vouloir bien être les témoins de la renonciation. En entendant ce mot de *renonciation*, la femme du malade (qui était protestante) nous quitte subitement et sort de la maison. Elle rentre au bout d'un moment. Elle était accompagnée d'un homme, qui, en nous apercevant, nous lança un regard difficile à oublier. Nous étions en face du Vénérable de la Loge dont faisait partie notre pauvre malade. Il n'avait pas craint de décliner sa qualité.

La femme redoutait de perdre les cinq cent dollars que la Maçonnerie devait lui payer à la mort de son mari. Elle était allée chercher du secours.

Le malade faiblissait. Il avait perdu l'usage de la parole.

Le Vénérable, s'approchant de son lit, lui demande, à voix très haute : " X..., Voulez-vous mourir catholique ?.... Voulez-vous abandonner la Franc-maçonnerie ? ...."

A notre stupeur, après quelques hochements de tête presque insaisissables, le malade, dans une effort suprême, se met à faire, de la main, des signes maçonniques au Vénérable, qui lui répond de même.

Puis, léthargie complète jusqu'à la mort, qui arriva peu de temps après.

Que s'était-il passé entre ces deux hommes ?

Le lendemain, nous avions la douleur de voir passer le cortège des francs-maçons qui s'en allaient enterrer comme un chien celui pour qui nous avions espéré la sépulture chrétienne.

Depuis ce jour, nous sommes plus froid quand nous entendons discourir sur la tolérance des francs-maçons américains (1).

(1) Ce que nous venons de dire de la Franc-maçonnerie américaine peut s'affirmer également—en pra-

tique—de toutes les sociétés secrètes qui sont la plaie des Etats-Unis et principalement des trois qui sont formellement condamnées par l'Eglise : *The Odd Fellows*, *The Knights of Pythias*, *The Sons of Temperance*. Elles finissent toujours par éloigner de la pratique de sa religion le catholique qui a le malheur d'en faire partie.

CONCLUSION

L'Eglise s'est montrée encore une fois la gardienne de la civilisation en condamnant une secte qui ose proclamer n'avoir d'autre but que celui de tuer les âmes et de renverser les sociétés.

L'histoire de l'œuvre maçonnique dans tous les pays suffit pour vouer à la réprobation de tout honnête homme l'auteur des lois infâmes qui déshonorent aujourd'hui le monde, la Franc-maçonnerie. Née d'une pensée de vengeance contre le roi et l'Eglise, c'est contre la France, rempart de la monarchie et du catholicisme en Europe, que la Maçonnerie devait livrer les plus longs et les plus terribles assauts.

Rien de plus poignant que l'histoire de ce duel entre l'idée catholique et l'idée maçonnique dont la France a été et le témoin et l'enjeu depuis cent-cinquante ans.

Quand les Encyclopédistes, organes de la Maçonnerie, eurent fini de jeter sur le sol de France la semence révolutionnaire, tous les francs-maçons s'y donnèrent rendez-vous pour faire la récolte.

On s'était bien amusé avec la Franc-maçonnerie au siècle du scepticisme. Il y avait des séances inoffensives pour les gens du monde. C'était devenu une mode dans les salons du temps.

En 1775 l'installation de la duchesse de Bourbon comme grande maîtresse des *Loges d'adoption* de France donna lieu à des fêtes magnifiques. C'est vers cette époque que Marie-Antoinette disait dans une lettre à Mme de Lamballe: "J'ai lu avec grand intérêt ce qui s'est fait dans les loges franc-maçonniques que vous avez présidées, et dont vous m'avez tant amusée. Je vois qu'on n'y fait pas que de jolies chan-

sons, et qu'on y fait aussi du bien ([1])."

Onze ans plus tard, le Convent maçonnique de Francfort votait la mort de Louis XVI. C'est en 1781, à Willemsbad (dans le Hanau), que s'étaient organisées définitivement les forces de la Révolution par la fusion des Illuminés d'Allemagne avec les francs-maçons de France. Les délégués des sociétés secrètes y " étaient accourus de toutes les parties de l'Europe, d'Amérique et des confins même de l'Asie sous l'inspiration secrète de Weishaupt, le fondateur des Illuminés, et sur la convocation officielle du duc de Brunswick ".

Le complot de Francfort est désormais historique. Il fut dénoncé en plein congrès de Vérone par le comte de Haugwitz, ministre de Prusse. Franc-maçon dégouté, ce dernier vint dire aux représentants de l'Europe, dans un mémoire qu'il lut au Congrès sur les sociétés secrètes,

---

(1) Publication Feuillet de Couches, citée dans les *Souvenirs du comté de Virieu*, par le marquis Costa de Beauregard—V. M. Talmeyr, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution française*, p. 13.

la stupeur qui le saisit à la lecture des documents lui montrant la main de la Maçonnerie dans le régicide de 93.

L'anarchie est un effet avant d'être une cause ; elle n'est jamais " spontanée ".

Avez-vous réfléchi à ce qu'il y a d'inexplicable dans l'explosion de rage révolutionnaire de 1789 ?

La France était alors foncièrement catholique. Taine raconte qu'au passage du Saint Viatique dans les rues de Paris, à cette époque, on pouvait voir le peuple " accourir de toutes parts pour se jeter à genoux, tous, hommes, femmes, jeunes et vieux, se précipitant en adoration. " On force les patrouilles, en pleine Terreur, à rendre les honneurs au Saint-Sacrement (1).

La France était alors profondément royaliste. Les premiers actes de la Révolution s'accomplissent au cri de *Vive le Roi !* Le révolutionnaire Barnave, pendant un arrêt sur la route de Varennes à

(1) Taine, *La Conquête Jacobine*, II, Chap. II.

Paris, s'empresse respectueusement à servir Louis XVI comme un valet.

Bientôt de sourds grondements se font entendre aux quatre coins de la France.

Le pillage des châteaux commence.

Les émeutes, les incendies éclatent en même temps sur plusieurs points du territoire. Le cri de *Mort au Roi!* remplaçera avant longtemps celui de *Vive le Roi!* C'est l'anarchie—l'anarchie *préparée* et non pas "*spontanée.*"

Au moment de l'ouverture des Etats-généraux, un club ou loge *de propagande* s'était organisé à Paris. Son but était "non seulement de *consolider la révolution en France*, mais de l'introduire chez tous les autres peuples de l'Europe *et de culbuter tous les gouvernements actuellement établis.*" Le 27 mars 1790, le club avait en caisse 1,500,000 francs. Un comité de quinze est chargé de la direction suprême; il est présidé par l'abbé Sieyès. On relève sur la liste des membres les noms suivants: Barnave, Robespierre, Boissy-d'An-

glas [1], Hébert, Lebon, Marat, Saint-Just. [2]. Ce sont les principaux affiliés de la loge des *Amis réunis*.

Ajoutez-y la loge des *Philalèthes ou Chevaliers bienfaisants*, qui comptait Saint-Martin, le chef de l'Illuminisme français, et Cagliostro parmi ses membres, celle de la *Candeur* où figurait Lafayette à côté des députés du Grand-Orient, la loge des *Neuf-Sœurs*, qui avait reçu Voltaire dans son sein, et vous aurez un peu l'idée des foyers d'infection qui rayonnaient de Paris sur toute la France en 1789.

Des délégués francs-maçons se glissaient furtivement dans toutes les assemblées électorales du pays. Disséminés dans la foule et feignant d'être inconnus les uns aux autres, ils attendaient le moment opportun pour réclamer d'une seule voix les réformes dont les loges les avaient faits les champions. Leur action concertée et leur

(1) Papiers trouvés chez le Cardinal de Bernis et publiés par Deschamps, II, 138.

(1) Lecoulteux de Couteleu, *Les Sectes et les Sociétés Secrètes*, p. 169.

entêtement jetaient le trouble dans l'assemblée qui finissait par se ranger à leur avis. Et le tour était joué [1].

Les exploiteurs de l'opinion publique d'aujourd'hui peuvent saluer leurs maîtres dans les francs-maçons du XVIII[e] siècle.

Ils se font les meneurs de la foule ahurie dont une partie se cache et l'autre se laisse conduire. Ils prétendent parler au nom de la nation.

Leur première œuvre antimonarchique, la Constituante, fit du roi le mandataire du peuple. Les chefs de l'Assemblée sont tous francs-maçons. Ils décrètent la Constitution civile du clergé. Le corps de Voltaire, l'insulteur du Christ et de ses prêtres, est déposé par leurs soins dans l'église de Sainte-Geneviève, transformée en Panthéon.

La Législative gouverne. La fameuse journée du 10 août arrive. Les Suisses défendent héroïquement les Tuileries. Un

---

(1) Voir l'étude de MM. Cochin et Charpentier : *La Campagne électorale de 1789 en Bourgogne*, dans *l'Action Française* des 1er et 15 novembre 1904.

ordre, signé de Louis XVI, leur arrive de cesser toute résistance.

Cet ordre, qui perdit la Monarchie, était un faux. Jamais Louis XVI ne l'a signé. Le député Choudieu, conventionnel et régicide, l'a affirmé solennellement dans ses Mémoires: "Le Roi n'a point dit, en entendant le premier coup de canon: *J'avais défendu de tirer*, et je puis attester au contraire que je l'ai vu saisir le fusil d'un de nos grenadiers qui était de faction à la porte de la loge du Logographe. *Il se croyait si sûr de la victoire*!... Je venais de rentrer dans l'Assemblée, et placé près de la tribune, en face de la loge du Logographe, je puis assurer que personne ne s'est approché du Roi, et que ni M. d'Hervilly, ni qui que ce soit, n'a pu recevoir l'ordre de faire cesser le feu..." (1)

La Maçonnerie ne perdait pas de vue l'ignoble projet qu'elle avait secrètement formé de tuer le roi de France. Il s'agissait de ne le rendre public que le jour où

(1) Victor Barrucaud, *Mémoires et notes de Choudieu*, p. 148 Paris, Plon-Nourrit, 1897.

la majorité serait assurée à la secte au Parlement révolutionnaire.

La Convention met aux voix la mort du roi. La guillotine accomplit le vœu du Convent de Francfort.

Toujours le même procédé: les loges élaborent le programme; on corrompt par la presse l'opinion publique jusqu'au degré voulu; puis, on fait voter.

La Franc-maçonnerie ne se laisse pas déconcerter par l'autocratie de Napoléon. "Elle se laissa faire sujette du despotisme pour devenir souveraine [1]." Elle saluait de temps à autre l'empereur du nom d'Alexandre pour lui arracher des concessions.

C'est le franc-maçon Fourcroy qui, le 6 mai 1806, apporte au Corps Législatif le projet de loi consacrant le monopole de l'enseignement. La secte craignait une résurrection de l'enseignement chrétien.

Pendant que les alliés campent aux portes de Paris, en 1815, les francs-maçons, par deux fois, envoient une ambassade au-

(1) *Code des Francs-Maçons*, par le F.·. Bazot, p. 183.

près des chefs des coalisés pour demander qu'on donne le trône de France au prince d'Orange ou à Louis Philippe qu'ils réussirent à faire proclamer roi en 1830. Déçus, ils forçent Louis XVIII à accepter pour ministres un apostat et un régicide, Talleyrand et Fouché.

Le gouvernement constitutionnel donne la main haute aux politiciens maçons, " Ce principe nous protège, " disait Bagot, le secrétaire du Grand-Orient.

Les meneurs de 1830 et de 1848 sont tous francs-maçons. En 1847 un Convent se tient à Strasbourg. Les délégués de France sont, en autres, Crémieux, Cavaignac, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Proudhon, Marié, Pyat. C'est le futur gouvernement provisoire, à peu de choses près.

A l'apparition du *Syllabus*, sous le Second Empire, la Maçonnerie fait dire à Rouland, le ministre de Napoléon III, et crier aux quatre coins de la France que " le *Syllabus* vient barrer le chemin à la civilisation moderne. "

L'armée catholique était toujours debout. La Franc-maçonnerie sentait qu'elle ne parviendrait jamais à changer l'âme de la France tant qu'elle n'aurait pas les âmes de ses enfants.

Quand, après les désastres de 1870 et l'échouement de la tentative de restauration monarchique de 1873, une majorité maçonnique se vit définitivement maîtresse de la Chambre, elle n'hésita pas à se mettre de suite à l'élaboration d'un projet de loi consacrant l'école neutre en France.

La campagne en faveur de l'enseignement laïque était commencée depuis quelques années. Le succès des francs-maçons belges avait encouragé la Maçonnerie française.

"L'instruction, ce levier de l'esprit humain, est l'une des préocupations constantes de la Maçonnerie," avait dit à la loge d'Anvers, en 1864, le Vénérable F∴ Van Humbeeck.

En 1865 la *Ligne d'enseignement belge* se formait. Par l'œuvre du *denier des éco-*

les (1) elle soutenait en Belgique des écoles sans Dieu et faisait dans tout le pays une propagande acharnée en leur faveur.

Quatorze ans après, le Parlement belge votait une loi qui excluait tout enseignement religieux de l'école et en enlevait la direction, non seulement aux évêques et aux curés, mais aux pères de famille eux-mêmes. On permettait aux prêtres d'enseigner le cathéchisme dans un local spécial et à des heures déterminées.

C'est sur la *Ligue* belge que le F∴ Jean Macé et les francs-maçons français modelèrent leur *Ligue de l'enseignement* qu'il fondèrent le 15 octobre 1866.

"L'officine de la Franc-maçonnerie", voilà ce que devait être la *Ligue de l'enseignement* dans la pensée de son fondateur. C'est ce qu'elle a toujours été.

"Nous sommes heureux de constater, disait le *Monde maçonnique* d'avril 1867, que la ligue de l'enseignement du F∴ Macé et la statue du F∴ Voltaire rencon-

---

(1) V. M. de Moussac, *La Ligue d'enseignement* pp. 14, 58 à 62 et 232.

trent dans toutes nos loges les plus vives sympathies ".

Aux congrès de la Ligue, en 1881 et 1882, le F∴ Macé dit, en parlant de la Maçonnerie et de la *Ligue*, que ce sont deux sociétés *sœurs*.

Jean Macé parlait moins clairement dans les commencements de sa fameuse *Ligue*. C'était au nom de la liberté de conscience et du patriotisme qu'on en appelait alors au peuple français. La *Ligue* voulait faire une œuvre patriotique et nationale. Elle faisait appel à toutes les bonnes volontés. Des cercles de la *Ligue* étaient créés dans tous les grands centres. On proposait aux conseils municipaux des pétitionnements. Les listes se couvraient de noms. Les délégués de la *Ligue* avaient présenté l'adhésion à leur association comme une manifestation républicaine nécessaire. Les listes étaient ensuite publiées: ce qui créait comme un engagement pour le signataire.

La foule des ignorants qui se trouvèrent à donner leurs noms pour soutenir, à l'a-

vance, des lois contraires aux convictions de leur conscience fut considérable.

"La Ligue avait lancé, avant M. Jules Ferry, dans la circulation, les trois mots *obligation*, *gratuité*, *laïcité*, elle avait préparé le terrain, disait le F.·. Jean Macé au congrès de la *Ligue* en 1882.

Si l'opinion publique a fini par être la plus forte, une part en revient assurément à ceux qui l'ont *stimulée*, *harcelée*, *fouettée*, passez-moi le mot, jusqu'à la victoire."

La *Ligue de l'enseignement* avait corrompu une partie de l'opinion publique et trompé l'autre: les élections furent favorables à la Franc-maçonnerie. Le 6 juin 1881, la Chambre française votait l'enseignement *gratuit*; le 20 octobre 1886 elle *laïcisait* tout le personnel enseignant.

Les deux "sociétés sœurs" triomphaient. A la séance de clôture du Congrès de la *Ligue* tenu à Lille en 1885, le F.·. Macé entonnait cyniquement son chant de victoire: "Oui, ce que nous faisons est une œuvre maçonnique.....La

Ligue est une maçonnerie extérieure, je l'ai dit cent fois dans les Loges, d'un bout de la France à l'autre [1].

"Il est impossible que de pareilles choses arrivent au Canada," me direz-vous.

Et la *Ligue de l'enseignement* fondée à Montréal le 9 octobre 1902, qu'en faites-vous ?

La naïveté doit avoir un terme. Assez de larmes répandues sur les pays victimes de la persécution maçonnique. Nous sommes à chercher des remèdes pour la guérison des peuples affligés du fléau maçonnique et la peste est chez nous.

Le plus dangereux foyer d'infection, c'est la Loge l'*Emancipation*, que le Grand-Orient de Paris, le plus sectaire de tous les Rites maçonniques, a fondée à Montréal. La liste officielle des délégués des Loges du Grand-Orient au Convent de septembre 1904 porte :

"Montréal,—*Emancipation :* X".... Les noms de tous les autres délégués sont sur

---

(1) *Bulletin de la Ligue*, Juin-Août 1885, p. 331.

la liste. Le Canadien-français de Montréal qui est allé conspirer à Paris contre son pays et contre sa foi a eu honte de signer. Le Canada français est douloureusement surpris d'apprendre qu'il y a des traîtres parmis ses enfants.

Le 27 janvier 1905, la loge l'*Education coopérative* de Paris avait une " tenue solennelle extraordinaire ". Il s'agissait d'une conférence dont le programme était celui-ci :

Impressions de voyage en Amérique
L'Exposition de St-Louis

L'organisation ouvrière aux Etats-Unis et au Canada

Le Cléricalisme et la Franc-maçonnerie au Canada

L'influence possible de la France [1] *aux Etats-Unis et au Canada.* [2]

Parmi les noms de ceux qui devaient

(1) Lisez : de la Franc-maçonnerie.

(2) *La Franc-maçonnerie démasquée*, No. du 10 février 1905.

traiter ces différents sujets dans la Loge nous remarquons ceux de M. A. Manoury, le chef de la délégation ouvrière française qui a visité le Canada en 1904, et de MM. Th. Beauchesne et de Marmande, rédacteurs au *Courrier Européen* (1).

Dans son compte-rendu hebdomadaire des travaux des différentes Loges de Paris, M. Albert Monniot, dont les informations n'ont jamais été prises en défaut d'authenticité sur ce sujet, écrivait le 3 avril 1905: " A l'*Unité maçonnique* et aux *Inséparables du Progrès* on s'est occupé de l'organisation maçonnique au Canada. La Veuve a jeté son dévolu sur ce nouveau champ d'action, si inébranlablement français ; elle espère le dénationaliser et bien mériter de l'Angleterre (2).

Nous n'avons pas besoin d'aller à Paris pour apprendre que la Maçonnerie du

(1) Les journaux canadiens-français ne devraient jamais se fier aux informations du *Courrier Européen*. C'est un journal maçonnique. Il a fait paraître récemment une étude sur le *Catholicisme Romain au Canada*. Le maçonnisme de l'auteur y apparaissait clairement.

(2) *La Libre Parole*, No du 5 avril 1905.

Grand-Orient travaille actuellement, de concert avec la Maçonnerie anglaise du Canada, à dépouiller la nation canadienne-française de son plus beau titre de gloire, de sa foi catholique.

La dernière décade a vu diminuer chez nous le respect de l'autorité religieuse. Les étrangers s'en sont aperçu, peut-être mieux que nous. " Un grand changement s'est produit chez les Canadiens-français de ces dernières années, disait le *Journal* de Minneapolis du 9 novembre 1903... Ils ne sont pas aussi soumis à l'influence du clergé qu'ils l'étaient anciennement... Le Canadien-français se confie moins à son évêque et à son curé pour la direction de ses affaires politiques et sociales (*secular*)...." Et le *Journal* fait dater le premier signe de cette insoumission du peuple canadien-français de 1896.

Le Grand-Orient de France aurait-il cru apercevoir dans cette date l'aube de *l'émancipation* qu'il souhaite tant pour nous ?

Le correspondant du *Journal* de Minneapolis signalait cet esprit d'indépendance au Canada comme un bon pas fait vers l'annexion, à laquelle, disait-il, " le clergé canadien-français a toujours été opposé. C'est l'autorité ecclésiastique, ajoutait-il, qui a fait une nation des Canadiens-français."

Faut-il donc que des étrangers viennent nous rappeler que si nous formons aujourd'hui une race à part sur ce sol d'Amérique, c'est à nos évêques que nous le devons ? qu'en nous soustrayant à l'autorité de l'Eglise, nous nous jetons dans les bras de l'étranger ?

L'apostasie religieuse du Canada français serait une apostasie nationale.

Albert Monniot avait raison : la Maçonnerie française est venue travailler au Canada pour le compte de la race anglo-saxonne. Celle-ci peut se vanter d'avoir trouvé d'excellents collaborateurs--inconscients, nous voulons bien le croire—dans les députés qui ont voté, à Ottawa, l'enseignement *facultatif* du français et la

demi-heure de catéchisme *après* la classe dans les écoles de l'Alberta et de la Saskatchewan.

C'est pénible de lire dans certains journaux français du pays la panégyrique de ces messieurs de la députation d'Ottawa. La Franc-maçonnerie vaincra-t-elle? Son idée capitale: *la politique est indépendante de la religion*, triomphera-t-elle au Canada comme elle a triomphé ailleurs? La période de la *semence* maçonnique se terminera-t-elle chez nous au détriment des catholiques? C'est à nous d'empêcher qu'un tel malheur n'arrive.

La secte travaille actuellement à *imposer* ses doctrines à notre législation. Elle compte déjà d'éclatants succès à Ottawa. La voilà maintenant à la Législature de Québec. On veut chasser les évêques du Conseil de l'Instruction Publique; on veut chasser les prêtres de l'école.

La tâche est ingrate; elle demande beaucoup de prudence. On travaille ici sur un terrain foncièrement catholique. Il faut du tact et de l'hypocrisie. Les

francs-maçons canadiens-français, comme leurs frères de France, ne manquent ni de l'un ni de l'autre.

Commençons, se disent-ils, par montrer une sollicitude extrême pour la cause de l'éducation dans la Province de Québec. N'oublions pas de dire, avant tout, que l'instruction y est absolument inférieure. Il faut crier et faire crier cela sur tout les toits. Nous trouverons toujours "quelque respectable imbécile" pour dire comme nous. Il l'écrira au besoin. Quant à le démontrer, c'est une autre affaire. Toutes les preuves sont contre nous. Crions toujours. Ils nous faut à tout prix l'âme du petit Canadien-français. Ce n'est qu'en dégoûtant le père de famille canadien de ces écoles catholiques que nous aurons la chance d'amener les *réformes* nécessaires pour faire passer nos projets anti-chrétiens dans les lois de la Province de Québec.

Ce n'est pas difficile d'être franc-maçon. Il suffit d'avoir l'âme basse et de savoir mentir. Le reste vient tout seul.

En vain les plus éminents de nos fonc-

tionnaires de l'Instruction publique démontrent-ils, chiffres en mains, la fausseté des accusations portées contre notre système d'écoles primaires — Réformes! En vain les Expositions Universelles de Chicago, de Paris, de Buffalo et de St-Louis accordent prix d'honneur sur prix d'honneur à l'organisation scolaire de la Province de Québec—Réformes, vous dis-je!!

Le citoyen intelligent et honnête n'a plus qu'une chose à faire: laisser braire.

Les francs-maçons se garderont bien de fatiguer le public canadien. Ils préciseront, de temps à autre, une de ces réformes qu'is veulent introduire dans notre système d'éducation. Cette réforme proposée devra toujours avoir pour but l'amoindrissement de l'influence du prêtre sur la direction de nos écoles. On proposera autre chose, si l'opinion publique n'est pas mûre pour l'adoption du projet. Dans ce cas, il faut protester de nos excellentes intentions. Nous n'en voulons pas aux prêtres. Ici, au besoin, un coup d'encensoir aux évêques. Ça fera bon effet

sur l'opinion. On vous permettra même de défendre quelquefois l'éducation religieuse. Ça désarmera les critiques. Vous pouvez ainsi continuer plus sûrement votre campagne de réformes. Il nous est impossible d'obtenir, pour le moment, un ministère de l'Instruction publique pour la Province. C'est dommage, notre candidat à ce poste de confiance est tout trouvé. Efforçons-nous aujourd'hui de faire arriver un des nôtres au Conseil de l'Instruction publique. Faisons l'impossible pour qu'il devienne l'un des deux laïques admis dans le Conseil par le dernier amendement. Il pourra, en attendant, nous rendre là de grands services. Nous compterons sur lui pour nous tenir au courant de tout ce qui s'y fera. Qui sait, si en y parlant gravement au nom du progrès, il ne parviendra pas à arracher quelques bribes de concessions aux membres du Conseil. Il faut que sa qualité de franc-maçon leur soit inconnue. Vous y veillerez.

Ne manquez jamais l'occasion de pousser vos *frères* dans les Conseils munici-

paux, dans les Sociétés St-Jean-Baptiste, dans les comités de rédaction des journaux.

Votre triomphe serait de vous faufiler dans les associations religieuses, confréries ou autres. Vous pourriez y semer hypocritement cette "impatience de toute autorité" qu'on appelle *libéralisme*. C'est la meilleure préparation du terrain pour la culture maçonnique.

Dans les sociétés St-Jean Baptiste, en revenant tous les ans opiniâtrement à la charge aux comités de direction, vous pourriez peut-être obtenir qu'on supprime la messe du 24 juin. Ce serait un bon pas de fait.

Quant aux journaux, vous êtes assez intelligents pour comprendre que le moindre scribe qui serait à nos ordres dans la rédaction d'un grand quotidien peut nous rendre des services immenses. Il n'y a rien comme les insinuations dans les interprétations des depêches concernant le Pape, les évêques, leurs paroles, leurs actes. Ne manquez jamais de leur faire dire ce

que vous voulez que le peuple entende. Trois ou quatre bons mensonges par mois (pour commencer) feraient notre affaire. Tous les scandales possibles. Quand il n'y en a pas, inventez-en. Mêlez-y les prêtres de temps à autre. Littérature malsaine tout le temps. " C'est la corruption en grand que nous avons entreprise." ([1]) C'est encore ce qui nous réussit le mieux.

Une bonne chronique socialiste par semaine nous fera du bien. Il nous faut à tout prix les ouvriers : c'est la masse des électeurs canadiens. Nous voulons arriver au Parlement de Québec au plus tôt. La visite de Manoury et de sa délégation française en 1904 a fait du bien. Nous avons réussi à distribuer l'*Internationale* parmi les ouvriers de Montréal. On leur recommande de la chanter dans les excursions annuelles. Il faut absolument leur faire avaler les doctrines socialistes. Quelques feuilles de France à la Jaurès, voilà ce qu'il nous faut ici. Tous les grévistes

(1) Lettre de Viudice à Nubius, du 9 août 1838— Papiers de la Haute-Vente.

sont des martyrs de l'organisation actuelle de la société : c'est ce qu'il faut dire et répéter aux ouvriers canadiens.

Un dernier conseil pour les œuvres de presse maçonnique : n'écrivez pas tous dans le même journal : on finirait par vous découvrir.

Tout va bien. Le bourgeois canadien-français est placide. " Nous sommes le peuple le plus catholique du monde, " se plaît-il à répéter. Endormez-le avec cette idée-là. Elle est vraie aujourd'hui. Le sera-t-elle dans 25 ans ? C'est notre secret. En attendant ridiculisez dans la presse tous ceux qui parlent de l'existence d'un complot maçonnique au Canada. En revanche, ne manquez jamais d'applaudir chaque fois qu'on votera de nouveaux impôts sur les édifices des congrégations, les églises ou les cimetières. C'est autant d'enlevé à l'œuvre catholique.

Ce programme de l'action maçonnique au Canada, et dans la Province de Québec en particulier, est-il si loin de la réalité que quelques-uns semblent le croire ?

Ne nous faisons pas illusion. Que le triste exemple de notre ancienne mère-patrie nous serve à autre chose qu'à verser des larmes sur son malheur. Notre présent est rempli de menaces. Sachons préparer l'aveuir.

Que faut-il faire? C'est Léon XIII qui nous le dit dans son encyclique *Humanum Genus* (20 avril 1884): "En premier lieu, arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est."

Le grand Pontife avait dépeint, quelques pages auparavant, le *masque* sous lequel se présentent les francs-maçons à la société d'aujourd'hui: "Ils ont toujours à la bouche les mots de "*liberté*" et de "*prospérité publique.*" A les en croire, c'est l'Eglise, ce sont les souverains qui ont toujours fait obstacle à ce que les masses fussent arrachées à une servitude injuste et délivrées de la misère. Ils ont séduit le peuple par ce langage fallacieux et excitant en lui la soif des changements, ils l'ont lancé à l'assaut des deux puissan-

ces ecclésiastique et civile. Toutefois, la réalité des avantages qu'on espère demeure toujours audessous de l'imagination et de ses désirs. Bien loin d'être plus heureux, le peuple, accablé par une oppression et une misère croissantes, se voit encore dépouillé des consolations qu'il eût pu trouver avec tant de facilité et d'abondance, dans les croyances et les pratiques de la religion chrétienne. Lorsque les hommes s'attaquent à l'ordre providentiel établi, par une juste punition de leur orgueil, ils trouvent souvent l'affliction et la ruine à la place de la fortune prospère sur laquelle ils avaient témérairement compté pour l'assouvissement de tous leurs désirs." ([1])

A l'œuvre! si nous ne voulons pas voir notre beau pays entraîné à sa ruine par les francs-maçons, traîtres à leur foi et à leur race.

La presse peut être entre nos mains l'arme du bon combat comme elle est l'instrument du mal entre les mains des

---

(1) Encycl. "*Humanum Genus.*"

francs-maçons. Que toutes les bonnes volontés s'unissent pour épurer le journalisme canadien de ses scènes de crimes et de ses chroniques à teinte socialiste. Il faut que pas une idée fausse émise dans la presse ne reste sans réponse. La Maçonnerie a entrepris de corrompre le peuple canadien-français par la presse. Instruisons le peuple par la presse. Forçons tous les soi-disant réformateurs à s'expliquer publiquement. Que les membres de nos sociétés intellectuelles de Québec, de Montréal et des autres villes unissent leurs efforts pour soutenir, non-seulement de leurs deniers, mais surtout de leurs écrits, tous les journaux dignes de ce nom.

Nous avons des œuvres excellentes chez nous. Sachons nous en servir. Ne les abandonnons pas pour courir vers l'inconnu. Rallions-nous aux associations fondées avec l'approbation des autorités religieuses. Il est pénible de voir des Canadiens-français faire partie d'associations dont les chefs sont des francs-maçons haut

gradés. Vous payez pour qu'on se moque de vous. Ne vous en plaignez pas.

Défions-nons de l'esprit de parti. C'est notre grande faiblesse. Ce sera le grand cheval de bataille des francs-maçons dans la lutte qui commence.

Le remède est bien connu. Il n'est pas assez appliqué. Des intérêts graves, qui regardent la religion et la société, sont en jeu. Vous ne vous entendez pas sur la manière de les sauvegarder? Votre évêque est le guide que le Pape vous a donné pour vous aider à marcher droit dans les sentiers de la justice. Sans obéissance à l'évêque, pas d'œuvre catholique qui tienne. C'est ce que dit Sa Sainteté Pie X dans sa dernière Encyclique sur *l'action catholique :* "Il nous reste à traiter, Vénerables Frères, un autre point de souveraine importance, et c'est la relation que toutes les œuvres de l'action catholique doivent avoir avec l'autorité ecclésiastique. Si l'on examine bien les doctrines que nous avons développées dans la première partie de cette Encyclique, on conclura

facilement que toutes les œuvres qui viennent directement en aide au ministère spirituel et pastoral de l'Eglise, et qui par suite se proposent une fin religieuse en vue du bien direct des âmes, doivent dans tous leurs détails être subordonnées à l'autorité de l'Eglise, et par suite à l'autorité des évêques, placés par l'Esprit Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu dans les diocèses qui leur ont été assignés. Mais même les autres œuvres qui sont principalement établies, comme nous l'avons dit, pour restaurer et promouvoir dans le Christ la vraie civilisation chrétienne et qui constituent dans le sens développé plus haut l'action catholique, ne peuvent nullement se concevoir comme indépendantes des conseils et de la haute direction de l'autorité ecclésiastique;.... il est encore beaucoup moins possible de les concevoir en opposition plus ou moins ouverte avec la même autorité (1)."

Puisse le peuple canadien-français ne

(1) Encyclique aux évêques d'Italie sur l'*Action Catholique*.

jamais rester sourd à ces graves paroles tombées de la Chaire de Saint-Pierre ! C'est dans son obéissance qu'il trouvera le salut de sa race.

FIN

TABLE DES MATIERES